

DOSSIER DE RENOUVELLEMENT 2022-2027  
DU LABEL FORÊT D'EXCEPTION®

TRONÇAIS,  
FORET D'EXCEPTION



Rédaction : Bertrand Dugrain (ONF)  
Relecture : Aurélie Bouvet (ONF)

Avec les contributions actives des membres du COPIL « Tronçais, Forêt d'Exception® »

Rapporteurs du Comité national d'orientation Forêt d'Exception® : Jérôme Buridant, Damien Galland et Christophe Chauvin.  
Présentation en réunion du Comité national d'orientation du 16 novembre 2022.

Cartes : France Buard (ONF)

Mise en page : Katarzyna Maugiron (ONF)

Photographie en couverture : Benoît Lacombat

Octobre 2022

# SOMMAIRE

Introduction.....	5
1. Tronçais, chênaie de prestige .....	8
1.1. <i> multiples patrimoines dans une forêt mythique.....</i>	9
1.2. <i> Pays de Tronçais et écriin bocager.....</i>	13
1.3. <i> La démarche Forêt d'Exception® sur Tronçais : un engagement de longue date.....</i>	16
1.4. <i> Renouveler le label : une reconnaissance attendue de la continuité du travail engagé.....</i>	17
2. Une gouvernance bien intégrée, et une concertation adaptée aux projets.....	18
2.1. <i> Se réunir et échanger.....</i>	20
2.2. <i> Concevoir et concrétiser les projets.....</i>	21
2.3. <i> Savoir écouter, pour orienter des projets et pour partager les actions.....</i>	24
3. Une solide expérience acquise durant le 1er contrat de projet 2017-2021.....	26
3.1. <i> Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire.....</i>	28
3.2. <i> Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique.....</i>	33
3.3. <i> Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception .....</i>	36
4. Mobiliser des moyens pour concrétiser les projets.....	40
4.1. <i> La ComComm : une ingénierie pour mobiliser plusieurs sources de financements publics.....</i>	41
4.2. <i> Des partenariats essentiels pour financer les projets : mécènes et Etat.....</i>	45
4.3. <i> ONF : une implication importante.....</i>	45
4.4. <i> De nombreuses implications, financières ou techniques, qui contribuent à des projets cohérents.....</i>	46
5. Forêt d'Exception® : un label important pour Tronçais .....	48
5.1. <i> Un label qui facilite la valorisation de Tronçais.....</i>	49
5.2. <i> Une démarche territoriale pertinente et adaptée.....</i>	51
5.3. <i> Forêt d'Exception®, une aide dans la gestion de dépérissements.....</i>	52
6. Agir en 2022-2026 en s'appuyant sur l'expérience acquise.....	55
6.1. <i> Agir dans la continuité.....</i>	56
6.2. <i> Inciter largement et activement à découvrir la forêt et sa gestion .....</i>	59
6.3. <i> Cultiver l'histoire de Tronçais.....</i>	60
6.4. <i> ... et se projeter, savoir s'adapter et évoluer : quelle forêt de Tronçais demain ?.....</i>	61
Conclusion .....	63
Annexes.....	65
Annexe : démarche nationale « Forêt d'Exception® » .....	66
Annexe : détail des investissements constatés .....	68
Lexique .....	70



Daniel RONDET  
Président du Comité de pilotage Tronçais Forêt  
d'Exception®,  
Président de la communauté de communes du  
Pays de Tronçais

**“ Tronçais, une futaie de chênes qui bénéficie d'un rayonnement international. Et Forêt d'Exception®, un label primordial pour notre territoire. ”**

Tronçais, ce n'est pas seulement une sylviculture exceptionnelle avec ses retombées économiques, c'est aussi sa biodiversité, avec ses espaces classés Natura 2000, ses réserves biologiques, ses étangs, son patrimoine archéologique, historique et culturel. C'est donc un héritage prestigieux et précieux qu'il convient de préserver.

Depuis de nombreuses années, une véritable coopération entre les acteurs locaux existe, particulièrement, en matière d'accueil du public. Notre travail a été récompensé par l'obtention du label Forêt d'Exception® en 2017. Ce label est primordial pour notre territoire ! Il est le signe :

- d'une forêt avec un patrimoine naturel, archéologique, historique et culturel admirable par le plus grand nombre ;
- d'une forêt qui sait fédérer l'ensemble des acteurs locaux, qu'ils soient institutionnels ou encore associatifs ;
- d'une forêt ayant un potentiel économique très important ;
- d'une forêt pouvant attirer de nombreux touristes que ce soit pour la randonnée, le vélo, le brame, la chasse ou encore la pêche ;
- de la plus belle futaie de chênes de France et d'Europe !

Nous travaillons conjointement, avec l'ensemble des partenaires du COPIL Forêt d'Exception®. Force est de constater qu'il est indispensable que l'ONF et la communauté de communes soient de concert. Cela peut se tenir grâce : à une relation de confiance ; à une relation de partenariat ; à une relation de bon sens ; à une relation pour le bien commun, et surtout en allant dans le sens de l'ouverture de la forêt au public tout en préservant sa biodiversité, sa faune, sa flore mais aussi son économie.

Un renouvellement du label permettrait de continuer la création d'un nouveau chemin à cette magnifique futaie de chênes afin qu'elle puisse continuer de faire tourner les visages.

# Introduction



TRONCAIS



**RESEAU.** Tronçais fait partie des territoires forestiers engagés dans la démarche « Forêt d'Exception® ».

# ***Pourquoi renouveler le label Forêt d'Exception® sur Tronçais ?***

*Le présent dossier vise à répondre à cette interrogation,*

- en rappelant les valeurs patrimoniales fortes de la forêt au sein du territoire (partie 1),*
- en détaillant les modalités de travail au quotidien sur le territoire (partie 2),*
- en valorisant plusieurs réalisations du contrat de projet terminé (partie 3),*
- en explicitant les modalités de financement des projets (partie 4)*
- en mettant en avant les apports du label (partie 5),*
- et enfin, en ouvrant sur la nouvelle période à venir (partie 6)*

*L'annexe présente la démarche nationale « Forêt d'Exception® ».*

# 1. Tronçais, chênaie de prestige

## 1.1. multiples patrimoines dans une forêt mythique

Tronçais est une forêt mythique. Sur 10 500 ha, la forêt domaniale couvre un territoire important au nord de l'Allier, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Au cœur de la France, elle représente un large patrimoine.

Ce patrimoine forestier traduit le savoir-faire de générations d'hommes qui se sont succédées sur le territoire pour magnifier la nature et hâter son œuvre.

Cette sylviculture d'excellence s'est inscrite dans le temps, depuis le XVIIe siècle, depuis Colbert. La forêt aura vécu des époques très diversifiées. A la fin du XVIIe siècle, elle aura constitué un catalyseur économique pour le territoire en facilitant l'installation des Forges de Tronçais sous l'impulsion de Nicolas Rambourg, figure du monde industriel de l'époque. Cette période fût ainsi à la fois une phase d'important développement pour le territoire mais aussi des années de forte décapitalisation du patrimoine forestier. Le début du XIXe siècle constitue une époque novatrice pour la France, à laquelle le monde forestier n'échappe pas. L'école nationale des Eaux et forêts et le Code forestier sont ainsi créés en 1824 et 1827. Dans ce contexte, un forestier d'exception va marquer le renouveau sur Tronçais : Théophile de Buffévent. Dans les années 1830, son arrivée dans l'Allier a permis d'impulser la sylviculture désormais en place depuis près de 200 ans : éclaircies régulières pour améliorer les peuplements en croissance ; régénération naturelle du chêne ; plantations de pin sylvestre dans les zones les plus ingrates.

Depuis 1835, les documents de gestion forestière de Tronçais, sur une durée de 15 à 25 ans chacun, ont donné un cadre continu de gestion dans lesquels plusieurs générations de forestiers se sont inclus.

Au XXe siècle, l'excellence de la sylviculture de Tronçais permet de produire des bois d'exception. Tonnellerie mais aussi sciage et autres usages nobles du bois sont autant de valorisation d'un patrimoine unique, d'une forêt label.



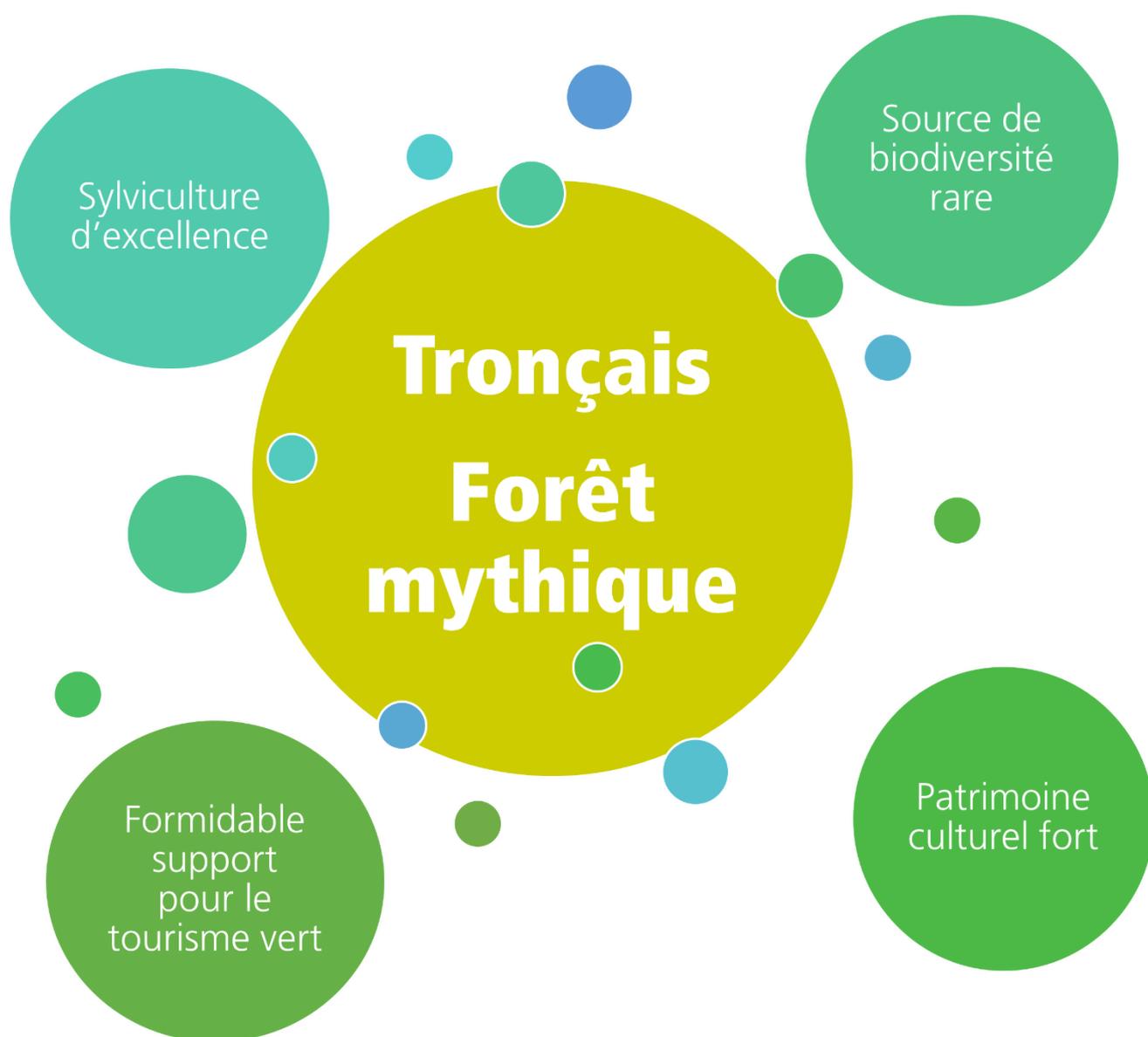
**AU CŒUR DE FRANCE.** La forêt est à la jonction de quatre régions administratives. *Source de la carte : francetvinfo.fr*

**Tronçais présente des futaies de chênes exceptionnelles**

Cette longue histoire forestière est évidemment une source de biodiversité des plus intéressantes. Espace forestier depuis des temps immémoriaux, Tronçais est un habitat diversifié sur 10 500 ha pour des espèces variées. Le cerf constitue évidemment un étendard, un animal mythique symbole de puissance et d'élégance à l'image des grands chênes de la forêt. Réserves biologiques et étangs constituent des espaces naturels particuliers qui soulignent d'autant plus la singularité de cette forêt. Au-delà de la forêt, le bocage qui entoure Tronçais est un écrin verdoyant et constituant un habitat naturel tout à fait complémentaire pour la biodiversité sur le territoire. Cette reconnaissance s'est également traduite en septembre 2019 au travers d'un sondage organisé par le journal La Montagne, qui a conduit les lecteurs à désigner Tronçais comme le « plus beau site naturel de l'Allier ».

Ce territoire de Tronçais garde également en mémoire une longue histoire avec l'homme. La forêt renferme un patrimoine culturel qui reflète cette longue relation de l'homme avec Tronçais : fontaines, vestiges archéologiques, étangs et forges. Autant de traces qui marquent l'évolution de l'homme sur le territoire, l'évolution des usages de la forêt.

Cette forêt est une force pour le territoire. Ecrin pour la biodiversité et source de biomatériau (bois), elle constitue évidemment une ressource certaine pour le développement d'un tourisme vert, respectueux de la nature, de l'identité du territoire et de son histoire. Les collectivités locales l'ont bien compris. Cette authenticité représente un attrait de plus en plus évident pour le public. Loin des grandes métropoles, cet ancrage fort en milieu rural peut constituer un atout pour les années futures, dans une période post-COVID où le besoin de nature et l'intérêt pour les questions environnementales ne cessent de progresser.



### Massif

🎯 Principales entrées de la forêt

— Axe principal

— Axe secondaire

● Quelques ronds

### Massif

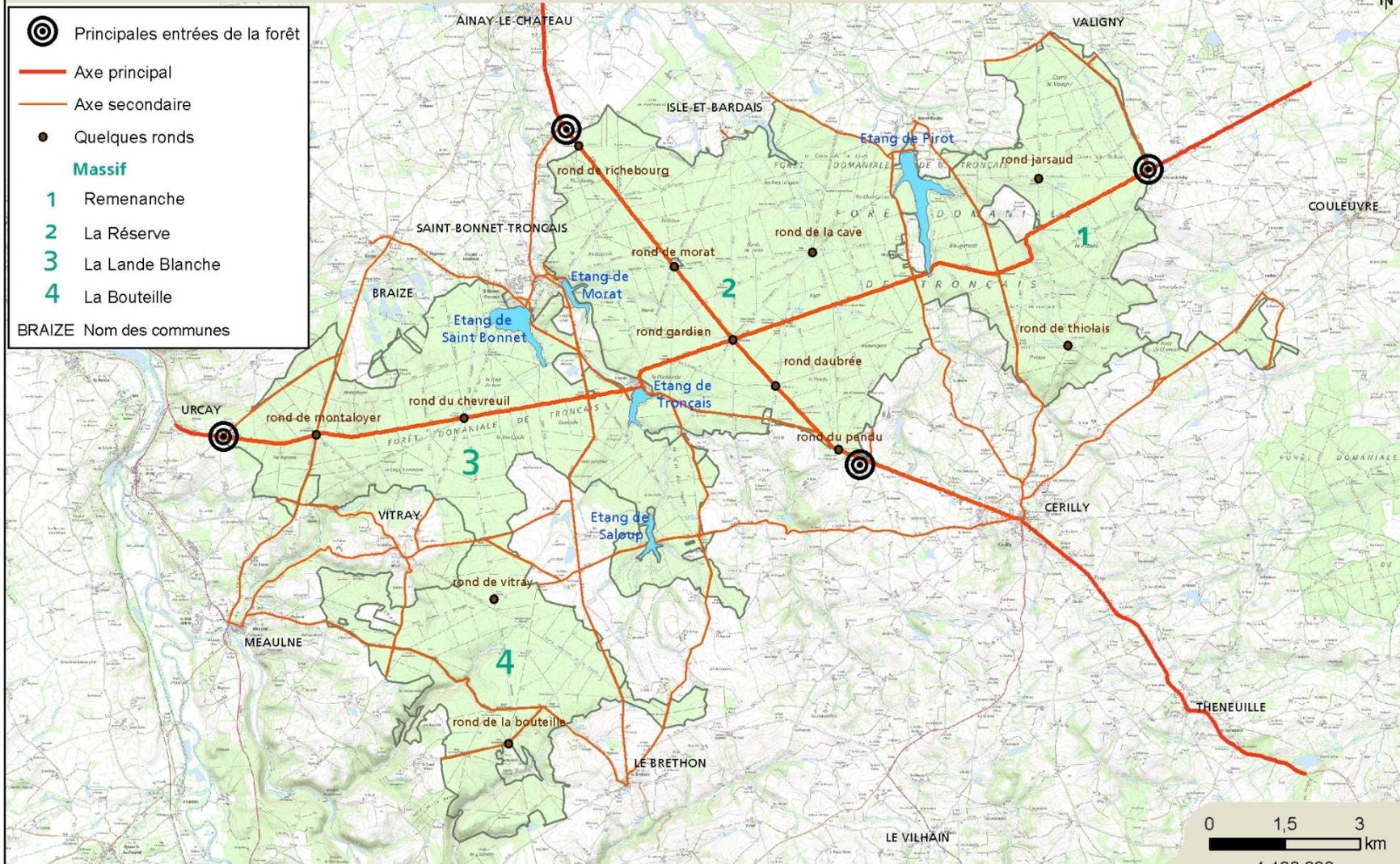
1 Remenanche

2 La Réserve

3 La Lande Blanche

4 La Bouteille

BRAIZE Nom des communes



Scan 25©, IGN©, Paris - Reproduction interdite

Réalisation : Agence Berry-Bourbonnais - Avril 2017

**PATRIMOINES.** Une forêt aux multiples facettes, aux patrimoines variés.

## 4 MASSIFS, 40 CANTONS, 400 PARCELLES

Les 10 500 ha de la forêt domaniale sont composés de 4 massifs, 40 cantons, plus de 400 parcelles :

### **A l'Est, le massif de la Remenanche, ou Armenanche, (2 145 ha).**

Il comporte les cantons de la Corne de Rollay (ou Roslais), la Corne de Valigny, Marmande, Thiolais, Chavrot, le Poteau et Bougimont,

### **Au centre, le massif de la Réserve (3 715 ha).**

Il contient les cantons de Viljot, Le Pendu, Beauregard, Les Chamignoux, Fonds de Verne, Richebout, Pelloterie, Le Trésor, la Croix de la Loire, les Prés Laugers, les Thiers, la Plantonnée, Morat et le Pavillon,

### **A l'ouest, le massif de la Lande Blanche (2 704 ha).**

Il est composé des cantons de Bois Brochet, Clef des Fossés, Montaloyer, Beaumont, La Vernigeole, Genetelle, Puy Aigu, La Loge à François, Les Arpents, le Haut du Parc,

### **Au sud, le massif de la Bouteille (1 793 ha).**

Il regroupe les cantons de Font Bégault, Rouchat, Bouchant, Menesser, La Boulée, Les Loges, Les Chers Buissons et la Bouteille.

## **1.2. Pays de Tronçais et écrin bocager**

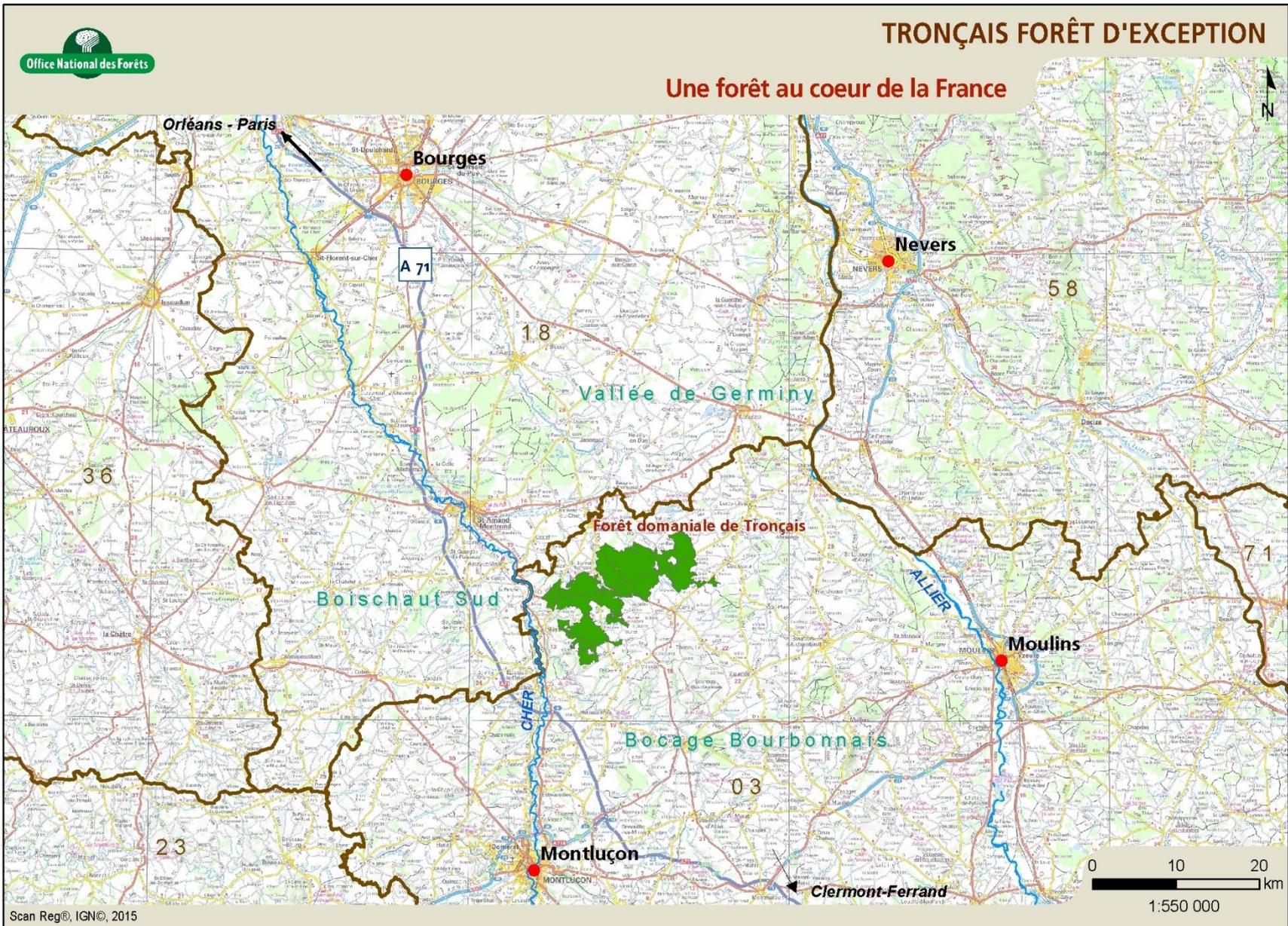
Tronçais est une forêt domaniale de 10 500 ha au sein d'un écrin bocager, comme en témoigne l'orthophotographie suivante où les milliers d'arbres qui entourent la forêt sont un patrimoine rural d'une grande valeur, prolongeant la présence de l'arbre sur le territoire au-delà de la forêt.

Forêt et bocage ont une volonté commune de gestion durable de l'arbre : planification de gestion ; logique de valorisation du bois ; logique de prise en compte de l'environnement ; incertitudes quant aux changements climatiques ; etc. Haies et forêt deviennent des sujets de société grandissants.



La forêt constitue un lien au sein du territoire, et non pas une séparation comme cela peut parfois être le cas de grandes forêts qui sont souvent des limites aux territoires. Elle regroupe les habitants, constitue un patrimoine commun pour les citoyens. Cette logique de territoire s'est traduite dès 1967 avec la création du syndicat intercommunal d'aménagement touristique de la forêt de Tronçais, entraînant une dynamique d'actions dès les années 70 et 80 (ex. : créations des deux campings jouxtant la forêt domaniale). La volonté d'agir ensemble s'est ensuite prolongée par la création de la communauté de communes du Pays de Tronçais en 1999. Située à distance équivalente entre Montluçon, Bourges, Moulins ou Nevers, le territoire a finalement créé sa propre identité, avec la forêt comme symbole, comme trait d'union entre les communes.

Aujourd'hui, le Pays de Tronçais est un territoire rural de 7 600 habitants, où les élus et citoyens ont à cœur de maintenir une dynamique d'activités (économiques, sociales, ...) nécessaire pour rester attractif envers la population, tout en préservant et en valorisant au mieux son patrimoine.



**IDENTITE.** Situé à distance équivalente entre Montluçon, Bourges, Moulins et Nevers, le territoire de Tronçais a finalement créé sa propre identité.

# CARTE D'IDENTITÉ

DU

## PAYS DE TRONÇAIS



### TERRITOIRE



**495**  
KM<sup>2</sup>



**7 616**  
HABITANTS



**15**  
COMMUNES



**1 089**  
ENTREPRISES

### ÉCOLES



**440** ÉLÈVES

**15** ÉCOLES

**31** BÂTIMENTS  
DE 5700 M<sup>2</sup>

### VOIRIE



**495**  
KM

### TOURISME



**2 CAMPINGS**  
PROPRIÉTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :  
Saint-Bonnet et Isle-et-Bardais



**1 CENTRE  
D'HÉBERGEMENT**  
PROPRIÉTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :  
Le Cap Tronçais



**ÉQUIPEMENTS  
D'ACCUEIL**  
DU PUBLIC EN FORÊT DOMANIALE :  
sentier PMR de Saint-Bonnet,  
Colbert II, Pirot, etc.

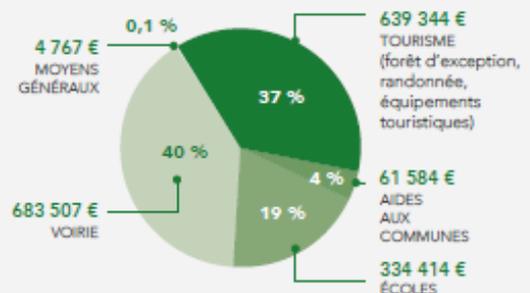


**SENTIER  
RANDONNÉE**  
258 KM DE CHEMINS

### FINANCES

DÉPENSES RÉELLES  
D'INVESTISSEMENT 2019

**1 723 615 €**

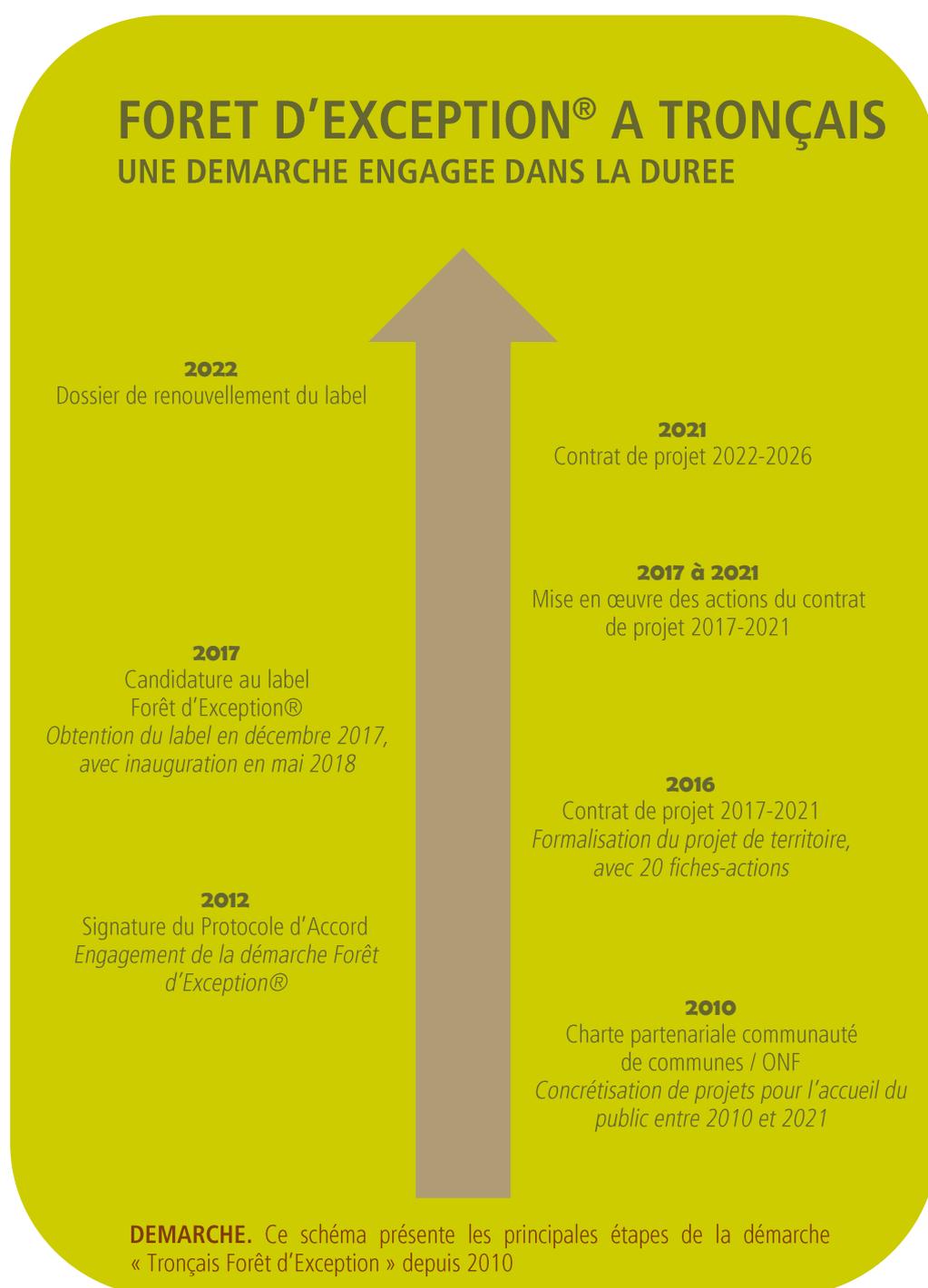


DÉPENSES RÉELLES  
DE FONCTIONNEMENT 2019

**3 778 824 €**

## 1.3. La démarche Forêt d'Exception® sur Tronçais : un engagement de longue date

Sur Tronçais, la démarche Forêt d'Exception a débuté officiellement en 2012 avec la signature du protocole d'accord. En pratique, engager un projet de territoire est une logique entamée depuis les années 70. En effet, le syndicat intercommunal d'aménagement touristique de la forêt de Tronçais a évolué en 1971 pour devenir le syndicat mixte d'aménagement touristique en intégrant le conseil général, la CCI et l'ONF. Plus tard, en 2003, un audit patrimonial commandé par l'ONF avait abouti à la synthèse suivante : « *Tronçais une forêt d'exception, de renommée mondiale, à dimension historique forte, remarquable par ses dimensions, sa situation, son homogénéité, et marquée par la présence de plans d'eau* ». Cette synthèse reflète bien les atouts qui ont été mis en avant dans le dossier de demande du label Forêt d'Exception® en 2017. Enfin, avant de formaliser le protocole d'accord pour Forêt d'Exception, s'impliquer dans une Charte Forestière de Territoire en 2007 représentait clairement un premier projet de territoire avec la forêt. De même, la charte partenariale signée en 2010 entre l'ONF et la communauté de communes traduisait la volonté commune de travailler ensemble, sur le long terme (10 ans) sur les questions relatives à l'accueil du public en forêt.



## 1.4. Renouveler le label : une reconnaissance attendue de la continuité du travail engagé

Le présent dossier de demande de renouvellement du label s'inscrit dans la continuité du travail mené depuis plusieurs années. Le COPIL se réunit généralement une fois par an pour faire un bilan des actions réalisées et échanger sur les actions à venir. Puis des réunions de travail sur des sujets précis permettent de fonctionner en « mode projet » pour concrétiser certaines actions.

Ainsi, le présent dossier vise à valoriser des éléments relatifs au retour d'expériences, au fonctionnement quotidien, afin de démontrer l'appropriation du label, de ses exigences et surtout de ses principes.

Labellisée en décembre 2017, la cérémonie officielle de remise du label avait été organisée en mai 2018 en forêt de Tronçais. Le label ayant une durée de cinq années, le Comité de Pilotage « Tronçais Forêt d'Exception® » sollicite donc le renouvellement du label fin 2022.



### **CEREMONIE. Remise du label Tronçais, Forêt d'Exception® en mai 2018.**

*De gauche à droite sur la photo de : Gérard Dériot (sénateur et conseiller départemental), Christian Dubreuil (directeur général de l'ONF), Marie-Thérèse Delaunay (sous-préfète de Montluçon), Raymond Vial (conseiller régional), Corine Coupas (présidente de la communauté de communes du Pays de Tronçais et vice-présidente du Conseil Départemental) et Paul Arnould (Président du Comité National d'Orientation Forêt d'Exception®)*

Des actions non prévues au contrat de projet ont également dû être réalisées. Sur la période 2017-2021, les peuplements forestiers ont connu des stress hydriques hors-norme et cumulés dans le temps. En effet, de 2018 à 2020, les sécheresses ont été exceptionnelles. Elles ont parfois été accompagnées de canicules et de températures particulièrement élevées, mettant à rude épreuve les arbres de la forêt. En 2020 et 2021, les stigmates de ces stress se sont révélés. En lien avec le Département Santé des Forêts (DSF) de l'Etat, l'ONF a constaté des dépérissements notables sur Tronçais : hêtres, pins, chênes pédonculés mais aussi chênes sessiles. Ces constats sur l'ensemble de l'Allier a conduit l'ONF à déclencher des procédures de travail exceptionnelles sur l'ensemble des forêts publiques du département. Ces événements et leur gestion constituent évidemment des situations imprévues dans le contrat de projet 2017-2021 : adaptation de gestion, et surtout échanges et dialogue pour expliquer et partager les actions réalisées.

L'échange et le dialogue ont également été impactés par la crise COVID en 2020 et 2021. La perturbation a fait place à l'innovation, avec l'organisation de réunions distancielles via outil informatique en remplacement de réunions présentielles. Ces adaptations positives ont tout de même limité les possibilités d'échange, tant à cause des difficultés de connexions que des barrières liées à l'usage de l'outil informatique (moindre facilité et fluidité pour les échanges sur les sujets).

## **2. Une gouvernance bien intégrée, et une concertation adaptée aux projets**

Comment s'anime la démarche « Forêt d'Exception® » sur Tronçais au quotidien ? Le fonctionnement est relativement simple.

Premièrement, le Comité de Pilotage (COFIL) rassemble l'ensemble des parties prenantes pour une réunion annuelle. Ce moment est l'occasion de partager un même niveau d'informations sur l'avancement des actions, sur les projets en cours.

Deuxièmement, certains projets font l'objet de réunions dédiées en petit groupe de personnes volontaires (généralement 5 à 10 personnes), dans une logique de concertation pour les concevoir.

Troisièmement, des échanges bilatéraux permettent de s'exprimer plus ouvertement sur des projets, sur des idées, sur des problèmes éventuels.

## PARTENAIRES ASSOCIES

Locataires de chasse en forêt domaniale

Département Santé des Forêts

Professionnels de la filière forêt-bois

Mécènes

Conseil Régional

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

### COMITE DE PILOTAGE

Associations naturalistes  
(FAN, CSA, LPO, groupe faune sauvage SAFT)

ONF

Communauté de communes du Pays de Tronçais

15 communes

Acteurs touristiques et associations socio-récréatives

(CDRP, comité cyclo Allier, OT, CDT, CAP Tronçais)

Etat  
(Sous-préfecture, DDT, DREAL)

Filière bois  
(Syndicat, Chêne Bois)

Chasse et Pêche  
(fédération chasse, fédération pêche)

Conseil Départemental

Associations patrimoniales  
(SAFT, Mémoires de Cérilly et ses environs)

## 2.1. Se réunir et échanger

Les réunions liées à Forêt d'Exception® sur Tronçais peuvent être généralistes. Il s'agit des réunions du COPIL, qui permettent surtout de partager un même niveau d'informations sur l'avancement des projets. Les réunions du COPIL réunissent généralement entre 20 et 30 personnes, de structures diverses, représentant les usages variés de la forêt. Les réactions en COPIL sont également un moment intéressant pour que chaque acteur prenne conscience de la diversité des attentes sur la forêt. Les réunions du COPIL permettent aussi d'ajuster certaines priorités d'actions. Afin de garder une dynamique, les réunions du COPIL se déroulent dans un format court (2h) avec un propos concis sur chaque action et un support adapté (photos, et minimum de textes).

Depuis 2017, les structures institutionnelles qui composent le COPIL sont restées stables. Par contre, les représentants des structures ont parfois changé. Pour citer quelques cas concrets, Gérard Dériot a longtemps été très impliqué sur le territoire, jusqu'en 2020, comme conseiller départemental (et président du Conseil départemental de 2015 à 2017) et sénateur ; Daniel Rondet a remplacé Corinne Coupas à la présidence de la communauté de communes et du COPIL en 2020, suite aux élections locales. Loïc Dufourneau a remplacé Jean-Louis Etien à la direction de la communauté de communes. La présidence de la Société des Amis de la Forêt de Tronçais a changé à deux reprises : Annie Badower a succédé à Philippe Magne, puis Michel Adrien a pris la présidence en 2021. Katy Maratrat a remplacé Luce Meyer en tant que chargée de mission au sein de l'association Chauve-Souris Auvergne. Côté ONF, Aurélie Bouvet a succédé à Cyril LeBihan en tant que cheffe de projet Forêt d'Exception®, et Julien Patzourenkoff a pris la suite de Loïc Nicolas en tant que responsable de l'unité territoriale de Tronçais. Cette énumération n'est pas exhaustive. Des élus locaux ont changé, des techniciens ONF également. Cela traduit l'importance de poursuivre la bonne relation entre structures, au-delà des changements de personnes en poste. Il nous a donc fallu savoir renouveler les liens d'échanges entre personnes, entre structures.



**CHANGEMENTS.** Les structures restent, mais les interlocuteurs changent. Exemple avec cette couverture de « La Voix des Chênes » fin 2020, présentant les visages des nouveaux élus locaux

Les réunions peuvent être plus spécifiques d'un projet. En pratique, pour un projet donné, ces réunions visent à prendre le temps de bien concevoir les choses. Cela concerne les projets liés à l'accueil du public, à l'environnement et au patrimoine. Les principaux partenaires impliqués sont la communauté de communes, l'Office du Tourisme, le Conseil Départemental, la société des amis de la forêt de Tronçais, l'association Mémoire de Cérilly et ses environs. Les autres membres du COPIL sont associés ponctuellement selon les projets.

Sur le plan financier, le portage des actions a été essentiellement assuré par la communauté de communes d'une part, et par l'ONF d'autre part. Plusieurs partenaires publics sont impliqués sur Tronçais via un financement envers la communauté de communes, sur les projets qu'elle peut présenter. C'est le cas du Conseil Départemental, du Conseil Régional ou de l'Etat. Certains projets particuliers font l'objet d'implication de certains membres du COPIL : vol LiDAR pour lequel la SAFT a porté le dossier ; observatoire grande faune pour lequel la Fédération des Chasseurs s'est impliquée techniquement et financièrement ; etc.

Dans le domaine de l'accueil du public, s'investir sur cinq pôles d'accueil majeurs constitue une vraie réussite. Cette démarche a été définie dans le schéma d'accueil du public. Elle a permis d'éviter l'éparpillement des moyens d'investissement sur un nombre trop important de sites, tentation parfois légitime sur le territoire car chaque commune pourrait avoir à cœur de valoriser la forêt située sur son territoire communal.

Les échanges bilatéraux sont parfois tout aussi enrichissants. A ce titre, la collaboration entre l'ONF et la LPO peut être citée. Concrètement, les membres de la LPO qui détectent des nids de rapaces en font part aux techniciens ONF. Ces derniers peuvent alors intégrer une clause environnementale particulière en cas de travaux forestiers.

## **2.2. Concevoir et concrétiser les projets**

De quelle manière les projets sont-ils réalisés ? Des principes de travail se sont intégrés progressivement dans la conception et la mise en œuvre des projets. Le fonctionnement suivant devient ainsi de plus en plus naturel. Les trois étapes pour construire la majorité des projets sont les suivantes :

- Conception des projets : l'émergence des idées peut avoir lieu à différentes occasions (échange informel, réunions officielles, etc.). Dans son rôle d'animateur, l'ONF a une mission d'écoute des acteurs du territoire pour saisir les idées de projets potentiels. A titre d'exemple, le projet d'observatoire cerf a été retenu et travaillé suite à un échange en comité de pilotage. Le projet de panneaux « Les p'tits pourquoi » fait suite à une réflexion de l'Office du Tourisme, constatant les questionnements courants et réguliers émanant de la part des touristes. Le projet d'un découpage des unités de gestion prenant en compte le paysage a fait l'objet d'une longue gestation : insatisfactions sur l'impact de coupes ; plan paysage ayant abouti en 2016 ; prise en compte régulière de la part de l'ONF dans ses futures décisions de gestion. La mise en place d'une antenne-relais près du Rond Gardien s'est également construite dans l'écoute entre acteurs du territoire : ce projet présentait une importance forte pour la Communauté de Communes, le CD03 et l'Etat, et la zone d'implantation initialement prévue était située en proximité de l'auberge du Rond Gardien. Cela posait problème au gestionnaire de l'auberge et à la commune, ce qui a conduit à l'examen d'une implantation en forêt domaniale.
- Construction des projets : le fonctionnement en mode « projet » est généralement choisi, à savoir la réunion d'un groupe de travail adapté au projet. Il s'agit d'un fonctionnement dynamique, qui permet notamment d'impliquer pleinement le tissu associatif. Ce fonctionnement ouvre également à la concertation, en prenant en compte les avis et les perceptions. Par exemple, lors de la création du tour de l'étang de Pirot, le projet d'une passerelle n'a pas été retenu car plusieurs acteurs ont considéré que cela risquait de dénaturer l'esprit du lieu.



**CONCERTATION.** Exemple d'option non retenue suite aux échanges sur le projet de tour de l'étang de Pirot

- Concrétisation des projets. La concrétisation des projets s'est généralement opérée via une forte dynamique de la com com et de l'ONF. Ce duo est central dans la mise en œuvre de projets sur Tronçais. Le financement des projets n'est pas facilité par le fait d'être éloigné d'une grosse agglomération, contrairement à beaucoup d'autres Forêts d'Exception (Fontainebleau, Rouen, Grande Chartreuse, ...) où la proximité de villes importantes peut constituer l'ouverture facilitée vers des partenariats financiers importants.

Deux projets réalisés sur la période 2017-2021 témoignent de ce fonctionnement : sentier en projet Colbert II et sentier autour de l'étang de Pirot.

Pour le sentier Colbert II :

- La conception du projet s'est construite sur plusieurs réunions. L'idée d'aménager un sentier en futaie Colbert II remonte à plusieurs années. Elle s'inscrivait dans l'objectif d'assurer une continuité à la futaie Colbert. En avril 2017, une réunion (animée par Céline Gandoin, cheffe de projet ONF) a permis de dégager la ligne directrice des projets sur Tronçais, l'orientation globale de nos projets : chênaie de prestige. En juin 2017, un déplacement en forêt de Bercé a permis d'alimenter la réflexion via la visite de la futaie des Clos. Mettre en place un sentier pédagogique permettant de mettre en avant la sylviculture de longue date sur Tronçais et les produits bois d'exception a ainsi été retenu, avec l'idée de points d'illustration novateurs.
- La construction du projet a été animée par Nicolas Friang (ONF – chef de projet accueil à Boigny) via plusieurs réunions : réunion interne ONF fin juin 2017, réunion du groupe de travail le 15/09/2017 puis le 17/11/2017. Le projet a été définitivement défini début 2018. En parallèle, le plan de financement a été finalisé, via la com com d'une part (charte partenariale) et via l'ONF d'autre part (mécénats de la tonnellerie Taransaud et du château Pichon Baron), avec une implication supplémentaire de l'office du tourisme pour un parcours dématérialisé (circuit smartphone L'Ordre de l'Ecu).
- La concrétisation du projet s'est déroulée sur 2018 et 2019 : appel d'offres envers les entreprises ; fabrication des mobiliers bois ; mise en place du cheminement ; conception des visuels de chaque point d'illustration. Le sentier a été concrétisé définitivement en juillet 2019.

Le projet a été salué par l'ensemble des partenaires.

Le projet de sentier autour de l'étang de Pirot a suivi cette même logique de mise en œuvre. Deux réunions en 2018 ont permis d'affiner la conception (dont une réunion sur le terrain en mai 2018). La construction et concrétisation ont eu lieu en 2019 (passerelles bois, caillebotis, ...). Le projet a été inauguré officiellement le 29/09/2019 lors de l'évènement « Echappée Verte ».



**ECHANGES.** Réunion de terrain en mai 2018 pour réaliser le sentier autour de l'étang de Pirot

Pour le contrat 2022-2026, les grandes lignes des actions ont été définies durant l'année 2021. La construction des projets démarrera généralement en 2022 : définition plus précise et établissement des plans de financement. Ainsi, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du schéma d'accueil du public, les projets potentiels sur le rond de Thiolais ou le rond de la Cave suivront des méthodes similaires de construction des projets. De même, les projets autour du développement de sentiers pour vélos entreront dans une logique de travail équivalente. Beaucoup des projets cités dans le contrat de projet 2022-2026 restent à étudier. Le contrat de projet liste généralement les idées, qui amèneront ensuite aux réunions nécessaires pour concrétiser les projets.

## 2.3. Savoir écouter, pour orienter des projets et pour partager les actions

La posture de l'ONF a évolué en quelques années. Longtemps perçu comme un gendarme en forêt, l'ONF porte aujourd'hui son rôle de gestionnaire de la forêt en recherchant la meilleure intégration des différentes attentes de la société.

Intégrer des attentes diversifiées nécessite d'avoir à l'esprit les grandes lignes directrices qui guident la gestion forestière (aménagement forestier, politique forestière et environnementale définies par l'Etat) tout en étant à l'écoute des attentes locales exprimées par les acteurs du territoire.

Ces attentes locales peuvent légitimement orienter certains projets.

Par exemple, sur Tronçais, plusieurs sujets liés au patrimoine sont particulièrement bien portés sur le territoire : SAFT, Mémoire de Cérilly et ses environs (en particulier l'histoire du territoire et les liens avec la forêt), Laure Laüt pour l'archéologie (période gallo-romaine), élus locaux du territoire, ... Cet intérêt manifeste et les connaissances qui en découlent par des personnes souvent passionnées par leur territoire et son histoire sont à l'origine de plusieurs projets. A titre d'illustration :

- Arbres remarquables. Le projet de plan de gestion des arbres remarquables (incluant la gestion des arbres en place et le recrutement de nouveaux arbres) a fait l'objet d'une fiche action car ils représentent un symbole fort de Tronçais pour ces acteurs en particulier. De même, le projet de valorisation « retour aux racines » avec le mécénat Martell a été construit avec la passion inhérente aux arbres remarquables. D'ailleurs, ce projet a germé lors de la tournée à Bercé en 2017, en voyant la valorisation d'arbres remarquables en futaie des Clos. (L'invitation avait été retournée au COPIL de Bercé mais ne s'était pas concrétisée faute de volontaires en septembre 2019).
- LiDAR et prospections archéologiques résultent d'une réelle impulsion de la part de la SAFT en 2015.
- Réfection de patrimoine immobilier (guérite du maître des eaux et Maison Forestière du Loup). Ces opérations ont été concrétisées sous l'impulsion de passionnés ou d'élus locaux engagés dans la volonté de conserver ce patrimoine rural. (mécénat en 2018 de l'entreprise locale Berry Wood pour la guérite ; contrat Natura2000 en 2021 pour la Maison Forestière du Loup).
- Anciens panneaux de signalisation en forêt : volonté locale marquée du maire de Vitray de pouvoir entretenir ces anciens panneaux. Ainsi, une action a été réalisée par un apprenti ONF en 2019 (90 recensés, puis nettoyage à la brosse douce)



« L'ONF (...) gestionnaire de la forêt en recherchant la meilleure intégration des différentes attentes de la société »

**PATRIMOINE BATI.** La réfection de la maison forestière du Loup a longtemps été indécise après la chute d'un arbre sur le bâtiment en décembre 2019. Les travaux ont finalement pu être financés et réalisés en 2021.

## Réfection de la guérite du maître des eaux

*Avant*



*Après*



**ETANG ET BATI.** La toiture de la guérite du maître des eaux a pu être rénovée suite à la volonté locale et au mécénat de l'entreprise Berry Wood

De même, l'espèce cerf revêt une importance marquée pour plusieurs acteurs du territoire (mairie de Meulne-Vitray, Fédération des Chasseurs de l'Allier, groupe Faune Sauvage de la SAFT). Ainsi, un projet d'observatoire de la grande faune a été étudié en 2017-2018 dans le secteur de Vitray, particulièrement fréquenté durant la période du brame. Un observatoire « brame » a donc été mis en place dans le secteur de Vitray en 2018. Il est le fruit d'un travail entre plusieurs partenaires, et d'une implication financière collective de la communauté de communes, de la Fédération des Chasseurs de l'Allier et de la commune de Meulne-Vitray.



**OBSERVATOIRE.** Cet aménagement mis en place en 2018 fait suite à une volonté forte d'aménager un site autour de l'espèce cerf.



TRONÇAIS

### **3. Une solide expérience acquise durant le 1er contrat de projet 2017-2021**

## Les actions du contrat de projet 2017-2021 s'inscrivaient au sein de trois orientations stratégiques :

- **Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire.**

Cette orientation regroupe les différentes actions relatives à une valorisation du patrimoine sylvicole, naturel, culturel de Tronçais et de son territoire envers le public local ou touristique : les actions d'aménagement pour l'accueil du public en forêt, mais aussi la signalétique et les itinéraires balisés, la communication, le plan de circulation et l'animation de la démarche Forêt d'Exception®.

---

- **Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique.**

Cette orientation comprend l'ensemble des actions de gestion sur le domaine forestier et sur ses éléments déterminants en matière de patrimoine : les actions relatives au plan paysage, le travail d'amélioration des connaissances et de préservation du patrimoine historique et archéologique, le plan de gestion des arbres remarquables, celui des réserves biologiques, les actions relatives aux espèces patrimoniales et aux milieux particuliers.

---

- **Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception.**

Cette orientation englobe les projets d'expérimentations et les projets d'actions qui peuvent constituer demain des références nouvelles pour d'autres forêts en France. Y sont rassemblées les actions relatives au LiDAR, au suivi de l'état sanitaire des peuplements, à celui des espèces invasives, aux travaux de recherche sur la génétique des chênes...

### 3.1. Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire

Le tableau suivant présente une synthèse des actions de l'orientation stratégique du contrat de projet : « Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire ».

Orientation stratégique	Action	Partenaires techniques et financiers	Bilan au 31/12/2021	
Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire	1	Futaie Colbert II : un site pour magnifier l'histoire de la forêt, de la sylviculture, de ses produits	Communauté de communes, Office du Tourisme, SAFT, Mémoire de Cérilly, Chêne Bois, Conseil départemental, Mécène	<b>100 %</b> Sentier Colbert II réalisé entre 2017 (conception) et 2019 (finalisation sur le terrain)
	2	Travaux d'aménagement de certains sites d'accueil du public	Communauté de communes, Office du Tourisme, Mécène	<b>100 %</b> Cinq pôles d'accueil majeurs : - Futaie Colbert II : Cf. action 1 - Etang de Piroit : aménagement pédestre du tour de l'étang - Rond de la Cave : agrandissement parking et amélioration de la signalétique - Rond de Thiolais : réfection de la route forestière d'accès et amélioration de la signalétique - Etang de St Bonnet : amélioration de la signalétique
	3	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de circulation concerté	Communes, communauté de communes, adjudicataires de chasse, COPIL	<b>80 %</b> Le nouveau plan de circulation a été travaillé en concertation de septembre 2021 à juin 2022, pour une mise en œuvre durant l'été 2022.
	4	Gestion de la signalétique et des itinéraires balisés en forêt	Conseil départemental, communauté de communes, office du tourisme, associations randonnées, vélo, équestres	<b>100 %</b> Signalétique routière : panneaux routiers mis en place pour améliorer l'orientation vers les cinq pôles majeurs d'accueil du public Itinéraires : refonte des itinéraires pédestres, avec 25 boucles
	5	Communication sur « la vie de la forêt de Tronçais »	Tous les membres du COPIL qui peuvent diffuser des informations	<b>90 %</b> De nombreuses améliorations dans la communication sur la vie de la forêt. Par exemple : nouvelle carte SAFT réalisée. Panneaux p'tit pourquoi. Communication médias régulière ; informations Facebook. Reste à faire : actualisation des informations touristiques du Rond Gardien
	6	Animations et événements pour mieux faire connaître la forêt de Tronçais	CAP Tronçais, Office du tourisme, SAFT, mémoire de Cérilly et ses environs, communauté de communes	<b>100 %</b> Animations régulières. Et un événement annuel organisé
	7	Animation de la démarche « Forêt d'Exception® »	Tous les membres du COPIL	<b>100 %</b> Un à deux COPIL réalisés par an

De nombreuses actions positives ont été menées dans le cadre de cette orientation stratégique. Dans la continuité des années précédentes, des aménagements importants ont été réalisés pour poursuivre la structuration des cinq pôles majeurs d'accueil du public, avec :

- Dans le cadre de la **fiche n°1**, le sentier en futaie Colbert II constitue un sentier unique en France, tant sur le thème abordé (sylviculture, bois, tonnellerie) que par les aménagements en bois qui ont été réalisés sur mesure. Pour résumer au mieux, Annie Badower (présidente de la SAFT de 2019 à 2021) s'est exprimée en ces mots lors du COPIL du 24/09/2021 : « *ce sentier Colbert II, c'est absolument génial !* »
- Dans le cadre de la **fiche n°2**, l'aménagement pédestre du tour de l'étang de Pirot a été concrétisé. Et des travaux routiers ont été mis en œuvre aux ronds de la cave et de Thiolais.

Au-delà de ces pôles, des actions fortes ont également été concrétisées avec la **fiche n°4** :

- Signalétique routière adaptée pour orienter les automobilistes vers les cinq pôles majeurs d'accueil
- Important travail de refonte des circuits pédestres. En effet, en 2019, un travail collectif a permis de concrétiser 25 boucles de randonnées sur le territoire, dont 14 sur les différentes communes et 11 en forêt. Sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes, ce travail a associé les communes, le Conseil Départemental, l'ONF et l'Office du Tourisme. Des travaux ont été réalisés sur le terrain : ouverture chemins, dessouchage, débroussaillage, débalisage, plan de signalétique avec flèches et distances, panneau à chaque point de départ, panneau global à quelques endroits du territoire. Les supports de communication ont été préparés. L'inauguration a été faite fin octobre 2019. Il s'agit d'un important travail qui permet de valoriser au mieux l'usage de balades et randonnées pédestres sur le territoire. Par ailleurs, l'office du tourisme valorise pleinement les réalisations en développant des projets complémentaires. Par exemple, le parcours à vélo « retour aux racines » s'est construit sur le projet de valorisation de cinq arbres remarquables avec le mécénat Martell.

**RandoAllier**

**PROLE TRONÇAIS**

**TRES FACILE**  
3 km 0h45

**ISLE-ET-BARDAIS**  
INDRE-LOIRE  
UNION DÉPARTEMENTALE  
INDRE-LOIRE

**2021** **Circuit de l'étang Roger**

Petite balade familiale qui est l'occasion de s'imprégner des ambiances forestières propres à Tronçais.

Au départ du Rond de la Cave, ce circuit est d'abord l'occasion d'apprécier la présence de l'art dans la nature grâce aux sculptures monumentales Forest Art. Jadis, la tradition forestière donne naissance à de nombreuses pêcheries en forêt.

**À NE PAS MANQUER**

- L'étang de l'étang Roger
- Sculptures Forest Art
- Forêt de Mezier
- Pêche à la mouche

Préparez votre randonnée sur : [rando.allier-tourisme.com](http://rando.allier-tourisme.com)

**allier**

**RANDONNEE. 25 boucles de randonnée ont été définies et concrétisées en 2019**

La **fiche n°3** constitue un dossier sensible localement. Le projet de révision du plan de circulation (= liste des routes forestières ouvertes à la circulation publique motorisée) a fait l'objet d'une réflexion interne ONF, avec l'objectif de diminuer la place de la voiture en forêt tout en gardant des accès aux sites d'accueil et certaines voies de transit. Le projet ONF a ensuite été diffusé en octobre 2021 aux communes afin de les informer et de recueillir les éléments d'analyse pouvant conduire à une évolution du projet.

La volonté d'organiser un évènement chaque année s'inscrit dans la **fiche n°6**, permettant d'avoir un espace d'échange informel et constituant un ciment pour fédérer les membres du COPIL. Ainsi, de 2016 à 2021, les évènements organisés ont été les suivants :

- **2016** : inauguration de l'abri de Thiolais en mai ; cérémonie autour du chêne François Péron en juin ; voyage en forêt de Bercé en juin.
- **2017** : organisation du colloque « Histrator » en octobre (environ 400 personnes), sur le thème « techniques d'hier et d'aujourd'hui ».
- **2018** : cérémonie de remise du label en mai.
- **2019** : inauguration du sentier Colbert II en juin. Evènement « L'Echappée Verte » en septembre 2019 (650 personnes accueillies)
- **2020** : pas d'évènement dans le contexte de crise COVID.
- **2021** : inauguration du projet « retour aux racines » concernant les arbres remarquables.

En matière d'animations, l'office de Tourisme commercialise un produit touristique guidé qui suscite l'engouement : Tronçais Chênaie Prestige. Il s'agit de visites guidées individuelles qui ont lieu tous les mercredis matin du 1er juillet au 15 août, au départ de Thiolais. En 2021, elles ont accueilli plus de 250 personnes sur 7 journées. Au préalable, en mars 2018, une journée-formation a été réalisée en partenariat entre l'ONF et l'Office du tourisme, afin de bien faire connaître Tronçais aux membres de l'Office du tourisme intercommunautaire dont le territoire est large.



**FORMATION.** En mars 2018, une journée-formation avec l'office du tourisme a permis de mieux faire connaître Tronçais et la gestion menée par l'ONF auprès des différentes personnes impliquées



**EVENEMENTS.** Exemple d'évènement organisé : inauguration du sentier Colbert II en 2019

Dans le cadre de la **fiche n°5**, la communication a été développée envers le grand public via des médias différents (presse quotidienne régionale, mais aussi Facebook, YouTube, signalétique en forêt). Cela s’est aussi traduit par une capacité à mobiliser des mécénats sur différents projets. Les modalités de communication ont été variées :

- En 2019, la carte SAFT a été mise à jour. Elle a intégré différentes nouveautés, notamment la localisation des cinq pôles majeurs d’accueil du public.
- Le projet « Les p’tits pourquoi ? » a pu être concrétisé grâce au mécénat en nature de la société AVS communication. Concrètement, des panneaux ont été conçus et fabriqués par cette société. Ils visent à répondre de façon simple et pédagogique aux questions courantes posées par le grand public : Pourquoi des marques sur les arbres ? Pourquoi on coupe du bois ? Pourquoi des résineux à Tronçais ? etc. Au total, 5 questions ont été traitées et 8 panneaux ont été mis en place en janvier 2019 sur différents ronds fréquentés de la forêt. Un nouveau panneau s’est ajouté en 2021 sur le dépérissement.
- Chaque année, la SAFT organise une tournée sur le terrain, sur un thème particulier. En 2018 par exemple, Jérôme Mollard a explicité l’apport du vol LiDAR pour l’ONF en matière de données dendrométriques de la forêt.

La tournée de terrain est une modalité souvent efficace pour expliciter des sujets. Généralement, les acheteurs de bois organisent des visites en forêt de Tronçais avec leurs clients, car la renommée de cette forêt est importante dans le domaine du tonneau et du vin.



**LES P'TITS POURQUOI ?**

**POURQUOI  
DES MARQUES SUR LES ARBRES ?**

**EN VOITURE OU A PIED, VOUS AVEZ SANS DOUBTE REMARQUÉ  
DES MARQUES SUR LES ARBRES.**

**Chaque marque est un code pour les forestiers, qui lui indique quelle action mener. Par exemple, faut-il couper un arbre ou au contraire le protéger ?**



**MARQUE CHEVREIN**  
Elle indique les chemins d'exploitation réservés pour servir les bois blancs. Les chemins passent par le pied de la souche.



**TRIANGLE CHARGES**  
Les arbres sont marqués par des triangles jaunes pour indiquer les arbres à protéger.



**CENTRE ANNEAU OU ROUGE**  
Ces arbres indiquent une coupe prochaine. Ils sont destinés à être coupés avant la fin de la période de coupe.



**MARQUAGE AU MARTEAU FORESTIER  
OU TRAIT ROUGE EN DIAGONALE**  
Ces arbres sont destinés à être coupés. Ils sont destinés à être coupés avant la fin de la période de coupe.



**MARQUAGE AU MARTEAU FORESTIER  
OU TRAIT ROUGE EN DIAGONALE**  
Ces arbres sont destinés à être coupés. Ils sont destinés à être coupés avant la fin de la période de coupe.



**MARQUAGE AU MARTEAU FORESTIER  
OU TRAIT ROUGE EN DIAGONALE**  
Ces arbres sont destinés à être coupés. Ils sont destinés à être coupés avant la fin de la période de coupe.

**SIGNALÉTIQUE.** La mise en place de panneaux en forêt, de façon mesurée et réfléchi, peut contribuer à mieux faire connaître certaines actions en forêt



**TERRAIN.** La tournée sur le terrain permet généralement de faciliter la compréhension des sujets. En 2018 par exemple, l'ONF a explicité l'apport du vol LiDAR pour l'ONF en matière de données dendrométriques de la forêt.

La démarche d'animation (**fiche 7**) est finalement peu visible et chronophage, mais elle garantit le bon suivi des projets et de la démarche. En tant qu'animateur, l'ONF doit rester vigilant pour garder les moyens humains suffisants pour animer la démarche et accompagner/piloter la mise en œuvre des projets.

Depuis 2016, plusieurs changements de personnels influent sur la capacité d'animation de l'ONF. Ainsi, des changements fréquents sont constatés dans l'animation de la démarche Forêt d'Exception depuis 2016 : Cyril LeBihan (2016-2017), puis vacance de poste (2018-2019), puis Aurélie Bouvet (depuis septembre 2019, mais avec une absence d'une année en 2020-2021). De même, le responsable d'unité territoriale Tronçais a changé (Loïc Nicolas a été remplacé par Julien Patzourenkoff en 2021, avec 4 mois de vacance de poste).

D'autres éléments de contexte peuvent venir perturber le travail quotidien et donc amoindrir la disponibilité nécessaire pour animer la démarche « Forêt d'Exception » : la crise sanitaire depuis 2020 dans l'Allier conduisant à mobiliser nos équipes de travail sur le sujet (observations, adaptation de notre gestion sylvicole).

### 3.2. Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique

Le tableau suivant présente une synthèse des actions de l'orientation stratégique du contrat de projet : « Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique ».

Orientation stratégique	Action	Partenaires techniques et financiers	Bilan au 31/12/2021	
Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique	8	Etude et mise en œuvre du plan de <u>paysage</u>	SAFT, conseil départemental, communauté de communes	<b>100 %</b> Etude paysagère validée fin 2016. Entrées de forêt marquées (totems aux quatre entrées routières principales). Principes paysagers intégrés dans la gestion (limiter la taille des unités de gestion mises en régénération)
	9	Connaissance et préservation du <u>patrimoine historique et archéologique</u>	SAFT, Laure Laüt (Université de la Sorbonne), mémoire de Cérilly et ses environs, communauté de communes, CRAIG	<b>100 %</b> Vol LiDAR réalisé en 2016 : exploitation des données entre 2017 et 2021 par Laure Laüt
	10	Gérer et protéger les <u>arbres remarquables</u>	SAFT, office du tourisme, communauté de communes	<b>150 %</b> Plan de gestion réalisé. Action de protection sur cinq arbres remarquables avec des œuvres artistiques.
	11	Plan de gestion des <u>réserves biologiques</u>	Chauve-Souris Auvergne, Fédération Allier Nature, LPO, comité scientifique réserves	<b>80 %</b> Plans de gestion rédigés, qu'il faut encore faire valider par le CNPN
	12	Protection des <u>espèces patrimoniales</u>	Chauve-Souris Auvergne, Fédération Allier Nature, LPO, groupe faune sauvage SAFT	<b>100 %</b> Actions LPO (suivi avifaune et information à l'ONF pour prise en compte dans la gestion), CSA (suivi chiroptères), FDP (suivi rivières)
	13	Connaissance et gestion des <u>milieux écologiques</u> particuliers	Etat-Europe (contrats Natura2000), ONEMA, CEN Allier, Fédération Allier Nature	<b>50 %</b> Animation Natura2000 faite. Action non faite sur les milieux humides (cartographie et plan de gestion)

Plusieurs actions prévues et réalisées visaient à concrétiser des actions relativement novatrices dans le cadre du patrimoine exceptionnel de Tronçais.

Avec la **fiche n°12**, les inventaires réalisés chaque année sur les chiroptères (Murin de Bechstein) constituent une étude unique par son ampleur (temps investi, large zone d'étude) et par sa durée (mise en œuvre depuis de nombreuses années).

Les actions autour des arbres remarquables sont innovantes et particulières (**fiche n°10**). D'une part, un plan de gestion a été rédigé pour établir un état des lieux et définir des orientations : cette démarche est rare voire unique. D'autre part, l'ONF a obtenu l'appui de la Maison de cognacs Martell pour un projet innovant autour des arbres remarquables. L'objectif était de créer des aménagements novateurs permettant de mieux protéger et valoriser quelques arbres remarquables, en intégrant d'anciennes douelles de tonneaux. L'appel à projets a été lancé fin septembre 2019. Le choix des lauréats a été fait début 2020, par l'ONF et Martell après avoir pris l'avis d'un groupe de travail local composé de membres du COPIL. Les aménagements ont été concrétisés en 2020. Cinq arbres ont été retenus : chêne Charles-Louis Philippe, chêne Emile Guillaumin, chêne pilier, chêne carré, le Stebbing II.



**DEMARCHE ARTISTIQUE.** Allier l'esthétique, le sens artistique, la protection des arbres et de leur environnement : tels étaient les objectifs du projet autour de cinq arbres remarquables

La connaissance de milieux écologiques particuliers (**fiche n°13**) a fait l'objet de différents travaux (suivi FDP ; suivi LPO ; suivi CSA). Un travail sur les milieux humides (la cartographie et le plan de gestion) n'a pas été réalisé faute de temps et de moyens. Mais ce projet mérite d'être maintenu pour les prochaines années. Par contre, le projet de plan de gestion pour la RB Colbert (**fiche n°11**) a été réalisé et transmis au Conseil national de la protection de la nature (CNPN) pour validation.

Le paysage (**fiche n°8**) fait l'objet d'une meilleure prise en compte (Cf. étude paysage réalisée). Et le projet particulier des entrées de forêt a été concrétisé avec la mise en place de panneaux monumentaux marquant l'entrée en forêt de Tronçais. En effet, quatre panneaux monumentaux ont été mis en place en 2018. Le bois utilisé vient de la forêt et a été scié localement. Afin de valoriser cette histoire, un article a été rédigé et publié dans le bulletin annuel de la SAFT.



**ENTREES DE FORET.** L'histoire de la genèse de ces panneaux a été explicitée dans un bulletin annuel de la SAFT

Un projet non prévu en matière de paysage (**fiche n°8**) a été mené. En 2019-2020, l'ONF a accompagné un projet voulu depuis de longues années par l'Etat, le Département et la Communauté de Communes. Il s'agit de l'implantation d'une antenne-relais pour permettre de désenclaver le territoire en termes de télécommunications. L'ONF a été attentif sur le lieu d'implantation, et a pris en compte le paysage, l'environnement immédiat ainsi que les arbres en place. En effet, un tel projet d'aménagement aurait pu être mal compris et mal perçu. Il est important de faire preuve d'une capacité d'adaptation pour envisager la mise en œuvre de projets non prévus.

Les études autour du LiDAR (**fiche n°9**) ont fait l'objet d'un engouement particulier, avec une importante mobilisation de la SAFT pour concrétiser le projet en 2016. En avril 2018, une conférence de Laure Laüt organisée par la SAFT (« Rencontres de Tronçais ») a permis de faire connaître le travail mené sur l'archéologie en forêt de Tronçais avec les données issues du vol LiDAR réalisé en 2016.



**CONFERENCE.** La conférence sur l'archéologie en forêt de Tronçais permet d'approfondir un sujet particulier et de le faire connaître au plus grand nombre

### 3.3. Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception

Le tableau suivant présente une synthèse des actions de l'orientation stratégique du contrat de projet : « Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception ».

Orientation stratégique		Action	Partenaires techniques et financiers	Bilan au 31/12/2021
Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception	14	<u>Communication</u> sur Tronçais, un terroir et un <u>bois d'œuvre de renommée internationale</u> »	Acteurs de la filière bois, autres forêts d'exception, office du tourisme, communauté de communes	<b>100 %</b>  Circuit Colbert II, concours Wine&barrels (sud Cher), contribution au projet de restauration de Notre-Dame de Paris
	15	Mieux connaître les chênes de Tronçais : recherche sur la <u>génétique</u> des chênes	INRA, acteurs de la filière bois	<b>100 %</b>  Travaux INRAe sur la génétique des chênes
	16	De nouvelles données forestières grâce au <u>LiDAR</u>	CRAIG, SAFT, R&D ONF	<b>100 %</b>  Suite au vol Lidar en mars 2016, données forestières exploitées.
	17	Suivi de l' <u>état sanitaire</u> , gestion adaptée au dépérissement de la forêt	Département Santé des Forêts (ministère agriculture)	<b>300 %</b>  Observations, suivi et gestion qui ont largement dépassé les prévisions suite aux stress hydriques exceptionnels 2018 à 2020
	18	Suivi des <u>grands animaux</u> et de leur impact sur le milieu	Fédération chasseurs, adjudicataires chasse, commune Vitray, communauté de communes, groupe faune sauvage SAFT, DDT	<b>75 %</b>  Observatoire cerf mis en place. Suivi indice nocturne non fait en 2020-2021 (cause COVID). Indicateur dégâts de gibier relevé. Problème d'équilibre forêt-gibier constaté dans plusieurs secteurs.
	19	Identification et suivi des <u>espèces invasives</u>	Conservatoire espaces naturels, INRAE, ONEMA, Cap Tronçais, Fédération Allier Nature	<b>25 %</b>  Formation interne ONF faite. Mais peu de suivi formalisé sur l'évolution des EEE
	20	Conservation du <u>bois mort</u> dans l'écosystème	Chauve-souris Auvergne, Fédération Allier Nature	<b>100 %</b>  Arbres morts conservés en martelage. Identification de vieux bois dans le modificatif d'aménagement 2019. Ilots de sénescence créés depuis 2020 (suite dépérissement).

La **fiche n°14** avait l'ambition de mettre en avant l'excellence de Tronçais sur le territoire et au-delà. Courant 2017, l'ONF a produit un film sur la vente de bois de Cérilly, le rendez-vous de la tonnellerie française. Diffusé sur différents supports (site ONF, YouTube, etc.), il permet de faire connaître plus largement les bois d'exception de Tronçais et les acteurs autour du bois.

En 2018, plusieurs actions ont été menées pour mettre en avant la renommée exceptionnelle du bois de Tronçais. Premièrement, la présence de l'ONF lors du concours « Wine&Barell Alliances du Monde ». Ce concours international des vins élevés en fûts était organisé à Noirlac en septembre 2018. Un exposé en salle et une visite en forêt ont permis de mieux faire connaître Tronçais et les liens entre la forêt, le bois, le tonneau et le vin. Deuxièmement, deux pièces de bois exceptionnelles ont été vendues en avril 2018. Ces deux gros chênes (chablis) du secteur de Pirot ont été vendus à un prix très élevé. La vente de pièces exceptionnelles contribue au prestige de Tronçais. Troisièmement, l'ONF a contribué à l'ouvrage « *le Chêne en Majesté, de la forêt au vin* » écrit par Sylvain Charlois et Thierry Dussard, édité fin 2018. Tronçais y est mis en avant.

Les 18 et 19 janvier 2020, le fabriqué en France était le thème d'une exposition au Palais de l'Élysée. L'entreprise Chêne Bois a été l'ambassadrice de l'Allier, et plus particulièrement Tronçais, à travers l'exposition du tonneau T5, dont les bois sont issus d'une sylviculture d'excellence, au cœur de la forêt de Tronçais.



**EXCELLENCE.** Henri de Pracomtal, Président du groupe Chêne et Cie, a été un ambassadeur du savoir-faire français en présentant le tonneau T5, dont les bois sont issus de Tronçais. (photo : groupe Chêne et Cie)

Parmi les actions non prévues (**fiche 14**), il convient de citer également la contribution de Tronçais à la restauration de la Cathédrale de Notre-Dame de Paris. Ainsi, en 2020, le projet de restaurer la charpente de la Cathédrale dans le respect des matériaux d'origine a été retenu. Ce choix est notamment lié au caractère authentique et durable du chêne, qui dispose également de la plasticité nécessaire pour supporter les contraintes de l'édifice. Dans la foulée, l'ensemble des acteurs de la forêt et du bois se sont collectivement mobilisés sur le projet. Ainsi, les forestiers se sont portés volontaires pour mettre à disposition les chênes nécessaires.

1000 chênes pour reconstruire à l'identique (flèche de Viollet-le-Duc, transept et travées adjacentes). Les chênes seront issus pour moitié des forêts publiques – 32 forêts domaniales (FD) et 70 forêts communales (FC) – et pour moitié de forêts privées (près de 150 forêts privées). Parmi les 325 arbres prélevés en FD (soit 1M€ de don), 56 arbres sont issues des FD de l'Allier dont 26 sur Tronçais.

Côté ONF, mi-janvier 2021, nous recevons la commande détaillée des besoins en bois pour la charpente de Notre Dame. Un mois plus tard, des arbres étaient identifiés avec les qualités et dimensions voulues.

L'ensemble des forestiers de l'ONF se sont mobilisés dans 10 régions françaises productrices de chêne pour identifier ces arbres. Ils ont été sélectionnés parmi les chênes arrivés à maturité sur le plan sylvicole, dans le cadre de notre gestion classique.

En avril 2021, une plasticienne prend les empreintes des plus beaux arbres, pour garder une trace des chênes de Notre Dame. Constance Fulda, artiste peintre et plasticienne, parcourt les plus belles chênaies qui ont participé à la reconstruction de la charpente de Notre Dame. Après Bercé, Loches, Chambord, Rambouillet, c'est au tour de Tronçais de recevoir l'artiste qui va prendre l'empreinte des écorces des plus beaux chênes parmi les 26 spécimens sur Tronçais.

Il en résulte une épreuve en noir et blanc révélant les reliefs de l'écorce. Cette écorce au graphisme particulier, à l'image de nos empreintes digitales, est propre à chaque arbre.



**MEMOIRE ARTISTIQUE.** Artiste plasticienne prenant les empreintes des écorces d'arbres qui contribueront à restaurer Notre-Dame de Paris

Suivre l'état sanitaire était prévu dans la **fiche n°17**, mais l'ampleur des phénomènes rencontrés à partir de 2020 n'était pas prévue. En effet, les problèmes sanitaires constatés sur Tronçais à partir de 2020 ont conduit l'ONF à adapter la gestion pratiquée. Les observations de la forêt, la gestion adaptative, les décisions prises (ex. : anticipation de régénérations, reports de coupes, etc.) nécessitent d'être connues. Beaucoup d'incertitudes sont là. Aujourd'hui, l'état sanitaire des peuplements forestiers de Tronçais préoccupe. De premiers signes de dépérissement ont été constatés en 2020, suite aux sécheresses de 2018 et 2019.

Une web-conférence a été proposée le 20 novembre 2020 afin d'informer les partenaires régionaux et les membres du COPIL sur l'état sanitaire des forêts publiques de l'Allier. De façon synthétique, la situation est la suivante :

- Les sécheresses successives ont affaibli les arbres dans l'Allier. En particulier, 2018 à 2020 sont des années de stress hors-normes pour les peuplements forestiers.
- L'ONF et le DSF ont assuré un suivi sanitaire des forêts. Depuis 2020, de nombreux hêtres et pins sont morts dans des peuplements forestiers. Pour le chêne, des signes de dépérissement voire de mortalités ont été observés dans certains peuplements.
- L'ONF a engagé les actions particulières suivantes à partir de 2020 :
  - Observations renforcées. Un suivi sanitaire particulier a été mené sur Tronçais en novembre et décembre 2020, en collaboration avec le Département Santé des Forêts. Il confirme des zones plus fragiles sur le plan sanitaire.
  - Récoltes en prévention, pour la sécurité, d'arbres dangereux en bordure de routes et des résineux morts sur les ronds. Coopération forte entre l'ONF et le Département (gestionnaire des routes dép.).
  - Récoltes au sein des peuplements de gros bois, sans déstabiliser, pour valoriser un patrimoine exceptionnel (bois de chêne de haute qualité). A titre d'exemple, sur 6250 ha de futaies adultes, l'ONF a parcouru 3200 ha entre juillet et septembre 2020, récoltant ainsi 16 000 m<sup>3</sup> de produits accidentels (arbres morts ou très dépérissants), soit 10 fois le volume en produits accidentels d'une année normale. Ce volume correspond aussi à 30 % d'une année de récolte normale sur Tronçais (environ 50 000 m<sup>3</sup>/an). Par ailleurs, les éclaircies normalement prévues dans les

peuplements de gros bois en 2020-2021 ont été reportées. La gestion courante est perturbée depuis 2020.

- Décision d'anticiper la mise en régénération de zones de peuplements très dégradés (diminution du capital sur pied, en quantité et en qualité). Cela concerne 85 ha en 2020, et de nouveaux diagnostics sont en cours pour ajouter des parcelles forestières. Au-delà de 2022, il est possible que d'autres peuplements soient à régénérer plus tôt que prévu, de façon anticipée. Ces régénérations pourront se faire naturellement (avec semis issus des arbres en place). Elles pourront se faire par plantation en incluant potentiellement des essences nouvelles afin d'accompagner l'adaptation aux changements climatiques.

Au niveau de Tronçais, la situation peut interroger sur l'évolution de la forêt (comment sera Tronçais demain ?), sur l'impact potentiel des dépérissements ou des plantations sur la biodiversité, et sur l'importance de communiquer envers le grand public sur ces sujets relatifs aux dépérissements.

En 2021, le niveau des produits accidentels a été similaire à 2020, malgré un été beaucoup plus clément (fraicheur et pluie). Une réunion ouverte à tous a été organisée en novembre 2021, à la demande de la SAFT, afin d'expliquer les phénomènes constatés et la gestion menée.

La situation sanitaire sera à suivre avec attention dans les prochaines années, avec une adaptation de la gestion en conséquence.

Les risques pour la forêt sont en augmentation : risque historique des tempêtes ; risque sanitaire comme évoqué ci-dessus ; risque relatif à l'équilibre forêt gibier ; risque relatif aux espèces exotiques envahissantes (EEE). La **fiche 18** a permis de progresser dans le dialogue en matière d'équilibre forêt-gibier avec un projet d'observatoire grande faune ouvrant une belle dynamique de projet. L'équilibre forêt-gibier reste une vigilance constante. Le sujet des EEE (**fiche 19**) n'a pas pu faire l'objet d'examen suffisant : une formation interne a été dispensée, mais aucun état des lieux complet n'a pas été réalisé. Cela reste un sujet potentiel pour l'avenir.

Ces constats n'empêchent pas la réflexion et l'action. Les travaux de l'INRAe sur la génétique du chêne (**fiche n°15**) peuvent nous aider à comprendre en quelle mesure les facteurs génétiques peuvent expliquer la résistance ou le dépérissement de certains arbres. Ces études et ce partenariat sont donc à poursuivre.

Dans le contexte incertain et évolutif des changements climatiques, les démarches d'innovation seront particulièrement importantes. A ce titre, le vol LiDAR impulsé via la fiche n°9 a également permis de faire progresser l'ONF dans l'apport du vol LiDAR en matière de données dendrométriques de la forêt (**fiche 16**). Le forestier connaît mieux les avantages et limites de cette nouvelle technologie.

## **4. Mobiliser des moyens pour concrétiser les projets**

## **4.1. La Communauté de Communes : une ingénierie pour mobiliser plusieurs sources de financements publics**

Comment avons-nous mobilisé les moyens nécessaires pour concrétiser nos actions ? En 2017-2021, l'implication de la communauté de communes a été fondamentale pour avancer sur les projets relatifs à l'accueil du public. Elle a su mobiliser les financements publics (CD, CR, Etat) en investissements via la charte partenariale, mais aussi s'engager avec l'ONF pour l'entretien des sites d'accueil (convention globale d'entretien signée en 2020). La volonté politique a été importante pour faire avancer plusieurs projets : tour de l'étang de Pirot ; sentiers pédestres ; observatoire cerf.

En pratique, l'outil local pour cadrer la mise en œuvre de projets est la charte partenariale, signée entre l'ONF et la communauté de communes. Cette charte couvrait une période de 10 ans (2010 à 2020) et s'est déclinée en deux programmes : 2010-2015 puis 2017-2020. Signée en 2010 elle traduisait l'engagement réciproque de l'ONF et de la communauté de communes pour améliorer l'accueil du public en forêt. Un premier programme opérationnel a été réalisé entre 2010 et 2015, comprenant le sentier PMR St Bonnet, le kiosque du rond Gardien, l'abri de grande capacité de Thiolais, le parking de la futaie Colbert II. Le programme 2017-2020 concentre les moyens sur les cinq pôles majeurs d'accueil du public, tels que défini dans le schéma d'accueil du public réalisé en 2016. Une convention globale relative à l'entretien des sites d'accueil a été validée en 2019.

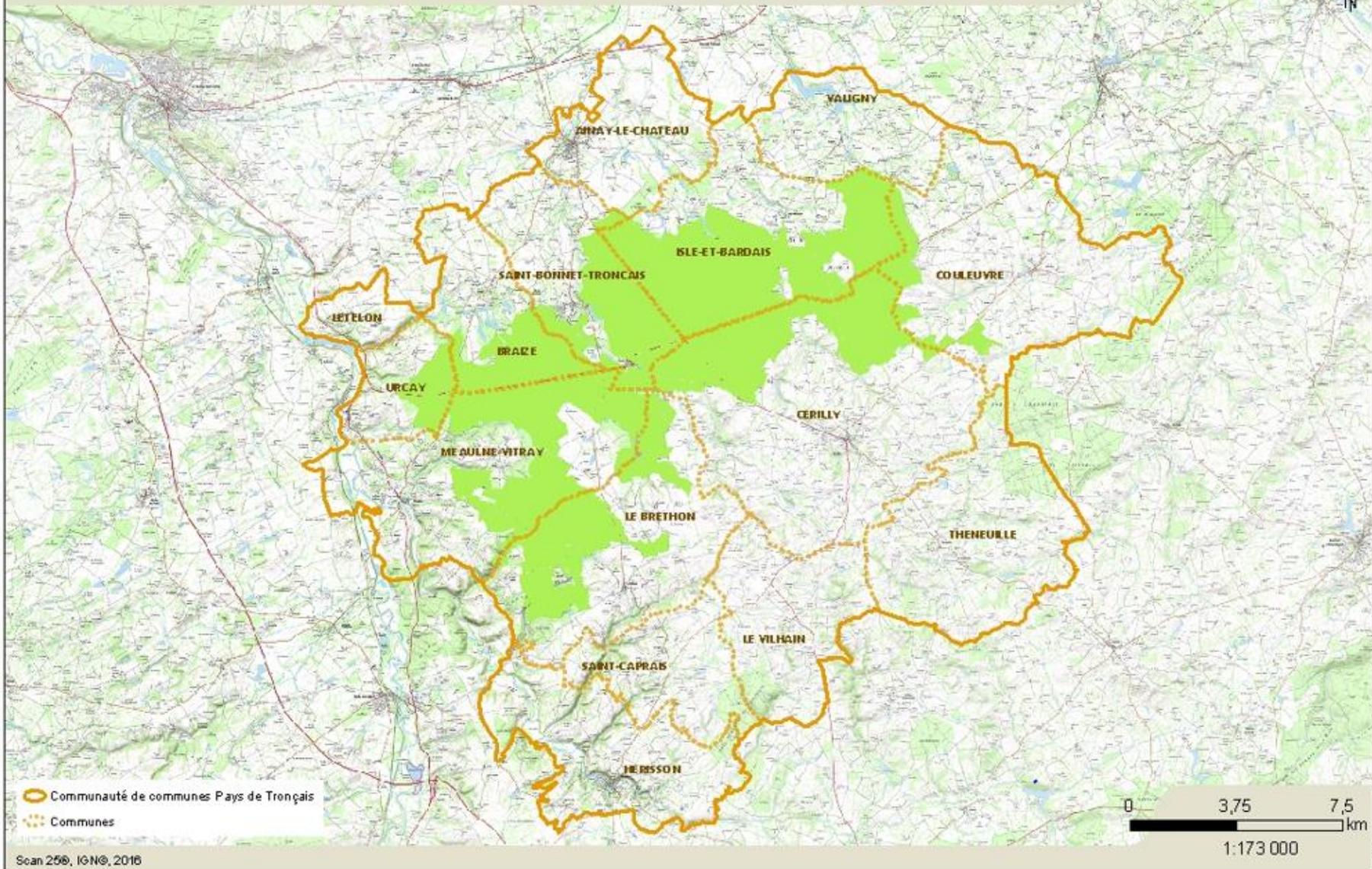


PROGRAMME 2017-2020. 9 février 2018, signature du programme 2017-2020 de la charte partenariale Communauté de communes – ONF, en présence de l'Etat (SG de la sous-préfecture de Montluçon) et du sénateur G Dériot

### **La forêt de Tronçais fédère le territoire**

C'est une chance pour faciliter l'action. En effet, contrairement à d'autres Forêt d'Exception, Tronçais est couverte par une seule communauté de communes. Ce contexte institutionnel local limite donc les interlocuteurs et facilite le dialogue.

## Tronçais et la Communauté de Communes



**PAYS DE TRONCAIS.** La forêt est pleinement intégrée dans le périmètre d'une seule communauté de communes, ce qui facilite l'action.

La communauté de communes a les compétences et la capacité de mobiliser différentes sources de financements publics (Etat, Région, Département), dans une logique de portage des territoires. Il s'agit là d'une implication forte, à saluer. En effet, le territoire est éloigné des métropoles-villes, ce qui est un atout pour la qualité et la préservation de l'environnement, mais constitue aussi une difficulté pour attirer, intéresser, faire venir. En pratique, plusieurs projets d'investissement en forêt domaniale ont fait l'objet d'une délégation de maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes, car la collectivité locale devait être porteur de projet pour bénéficier de certains financements.

Depuis 2010, voici quelques exemples de grands projets sur lesquels la communauté de communes s'est fortement investie :

- Une première opération s'est tenue à travers la construction d'un kiosque d'informations au Rond Gardien et la modernisation de la signalétique et du mobilier d'accueil (160 500 €) ;
- La création du sentier accessible aux personnes à mobilité réduite à Saint-Bonnet-Tronçais (296 000 €).
- Le sentier Colbert II (114 000 €) ;
- Le tour de l'étang de Pirot (255 000 €) ;
- 25 sentiers de randonnées pour 220 000 € d'investissement et un coût de fonctionnement annuel oscillant entre 35 000 et 40 000 €.

<b>SOURCES DES FINANCEMENTS</b>	
<b>mobilisés par la Communauté de Communes sur la période 2017-2021 (chiffres TTC)</b>	
Etat	90 886 €
Région	31 195 €
Département	112 216 €
Fonds propres de la Communauté de Communes	233 949 €
<b>Total</b>	<b>468 246 €</b>



**CHARTRE PARTENARIALE.** La charte partenariale entre la communauté de communes et l'ONF est un outil central pour financer les projets d'accueil du public.

En 2020, la question s'est posée d'associer plus directement le Conseil Départemental sur certains projets. En effet, jusqu'en 2020, Gérard Dériot puis Corinne Coupas portait à la fois les responsabilités au niveau de la communauté de communes et au niveau du département. Depuis 2020, les élus au CD03 sont distincts de ceux à la communauté de communes. Les contacts ont été engagés en ce sens en 2021 avec Christophe de Contenson, conseiller départemental, vivement intéressé par des projets de territoire tels que ceux envisagés avec Forêt d'Exception®. Ainsi, grâce à sa dynamique, plusieurs projets sont en gestation avec une implication directe du CD03 : projet d'un concours photo ; projet d'un circuit d'itinérance mémorielle sur le département incluant une étape sur Tronçais ; projet d'un aménagement évocateur de Tronçais au centre du Rond Gardien.



**CHARTRE PARTENARIALE 2022-2026.** 16 mai 2022, discours préalable à la signature de la charte 2022-2026 entre la Communauté de communes et l'ONF, en présence de l'Etat (SG de la sous-préfecture de Montluçon), du maire de St Bonnet Tronçais, de la députée, et du conseiller départemental.

## **4.2. Des partenariats essentiels pour financer les projets : mécènes et Etat**

L'ONF a également déployé une ingénierie financière pour contribuer sensiblement au financement des projets 2017-2021. Concrètement, plusieurs mécènes ont été mobilisés pour concrétiser les projets :

- La tonnellerie Taransaud et le Château Pichon Baron ont contribué à hauteur de 100 k€ au projet de sentier pédagogique sur la futaie Colbert II
- L'entreprise Berry Wood (Meaulne) a contribué à hauteur de 10 k€ pour rénover deux patrimoines bâtis : guérite du maître des eaux, et partie de la toiture de la MF Thiolais
- L'entreprise SOVEN (filiale Cofely) a mobilisé 30 k€ sur le projet d'aménagement du tour de l'étang de Pirot
- L'entreprise AVS a réalisé à un mécénat en nature d'une valeur de 10 k€ pour concevoir et fabriquer des panneaux « ptit pourquoi » contribuant à améliorer la pédagogie envers le grand public.
- ONF Energie (filiale de l'ONF) a financé l'étude d'un projet d'îlot de vieux bois afin de conserver un habitat particulier comportant le lichen pulmonaire.
- La maison Martell a permis de concrétiser le projet « retour aux racines » permettant de protéger et valoriser cinq arbres remarquables, pour un montant de 80 k€.



**MECENES.** Le mécénat a été une source de financement importante pour concrétiser des projets 2017-2021. Sur la photo, tournée sur le terrain en 2017 avec des représentants de Taransaud et Château Pichon Baron en futaie Colbert II.

Les financements de l'Etat apparaissent également essentiels pour concrétiser plusieurs projets environnementaux. C'est le cas des plans de gestion de Réserves biologiques, d'opérations en lien avec le plan de relance (ex. : étang de Pirot), d'opérations en lien avec Natura2000 (ex. : restauration de la MF Loup, gîte artificiel à chiroptères) ou encore des inventaires naturalistes sur les chiroptères (qui sont financés via le Plan National d'Actions chiroptères).

## **4.3. ONF : une implication importante**

L'ONF a également autofinancé la conception de nombreux projets (Colbert II, étang de Pirot, arbres remarquables dont plan de gestion, ...) ainsi que l'animation de la démarche Forêt d'Exception®. Sur la période 2022-2026, une partie du coût de l'animation de la démarche devrait être prise en charge par l'Etat au travers d'une mission d'intérêt général (MIG) confiée à l'ONF, traduisant l'importance du dialogue forêt-société au niveau local.

L'animation du projet s'est bien déroulée sur 2017-2021, même si le changement de chefferie de projet a été perturbé au départ de Cyril LeBihan. En effet, le poste a été vacant plusieurs mois avant d'être pourvu par Aurélie Bouvet. Cette ingénierie territoriale apportée par l'ONF est attendue et appréciée dans les territoires ruraux. Elle aide souvent à engager les projets en les structurant.

Sur la période 2022-2026, outre les mécénats, l'ONF a engagé des échanges nourris avec la Fondation du Patrimoine à partir de juin 2021, via l'intermédiaire de la SAFT, afin d'étudier le financement de projets de rénovation ou de valorisation du patrimoine : fontaines, maisons forestières.

## **4.4. De nombreuses implications, financières ou techniques, qui contribuent à des projets cohérents**

Outre la communauté de communes et l'ONF, il convient de mettre en avant la concrétisation de certains projets grâce à l'implication particulière de partenaires. C'est notamment le cas de :

- Vol LIDAR, qui n'aurait pas été réalisé sans le portage de l'action par la SAFT.
- L'observatoire grande faune, pour lequel la FDC03 et la commune de Meaulne-Vitray ont apporté leur concours financier pour concrétiser l'aménagement.
- Circuit smartphone créé par l'Office du Tourisme autour du sentier Colbert II.



**CIRCUIT SMARTPHONE.** Jeu Ordre de l'Écu d'Or créé par l'Office de Tourisme sur le sentier de la futaie Colbert II. © Ordre de l'écu d'or

Au-delà des financements, la part de bénévolat de certains acteurs (associations, élus locaux notamment) est essentielle. L'implication dans les réunions d'échanges pour construire les projets est ici essentielle pour que le projet envisagé soit construit en cohérence avec la vision de plusieurs acteurs. Cette construction des projets est même parfois essentielle pour l'obtention de financements. En effet, certains financeurs ont à cœur que le projet construit soit élaboré en concertation au sein du territoire.

Enfin, il convient de souligner la pertinence de certains projets, construits en s'appuyant sur des réalisations récentes. C'est le cas du parcours PEPIT entre Pirot et Isle et Bardais, construit pour partie sur la base du sentier créé. C'est également le cas pour le circuit à vélo « retour aux racines » conçu par l'Office du Tourisme en s'appuyant et en valorisant les cinq arbres remarquables aménagés.

Le tableau synthétique suivant présente les ordres de grandeur des coûts constatés, en investissements, des projets réalisés en référence à chaque fiche action du contrat de projet 2017-2021 :

Fiches Action		Investissements totaux (en K€)
1	Futaie Buffévent : un aménagement pour magnifier l'histoire de la forêt, de la sylviculture, de ses produits	250
2	Travaux d'aménagement de certains sites d'accueil du public	323
3	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de circulation concerté	<i>Non évalué</i>
4	Gestion des itinéraires balisés en forêt	286
5	Communication sur « la vie de la forêt de Tronçais »	12
6	Animation et événements pour mieux faire connaître la forêt de Tronçais	<i>Non évalué</i>
7	Animation de la démarche « Forêt d'Exception® »	250
8	Etude et mise en œuvre du plan de paysage	20
9	Connaissance et préservation du patrimoine historique et archéologique	10
10	Gérer et protéger les arbres remarquables	95
11	Plan de gestion des réserves biologiques	33
12	Protection des espèces patrimoniales	315
13	Connaissance et gestion des milieux particuliers	5
14	Communication externe sur "Tronçais, un terroir et un bois d'œuvre de renommée internationale"	<i>Non évalué</i>
16	De nouvelles données forestières grâce au LiDAR	27
17	Suivi de l'état sanitaire, gestion adaptée au dépérissement de la forêt	<i>Non évalué</i>
18	Suivi des grands animaux et de leur impact sur le milieu	15
19	Identification et suivi des espèces invasives	<i>Non évalué</i>
20	Conservation du bois mort dans l'écosystème	<i>Non évalué</i>
<b>TOTAUX</b>		<b>1641</b>

## 5. Forêt d'Exception® : un label important pour Tronçais

## 5.1. Un label qui facilite la valorisation de Tronçais

Le label était une reconnaissance fortement attendue par les acteurs locaux pour aider à faire rayonner le patrimoine du territoire.

Il constitue une certaine fierté. Les acteurs se sont bien approprié ce label. A titre d'exemple, l'Office du tourisme a valorisé le label sous la forme de l'édition d'une pièce de « Monnaie de Paris » à l'effigie de Tronçais. Ainsi, à l'initiative de l'Office du Tourisme de la Vallée du Cœur de France, la Monnaie de Paris rend hommage à la forêt de Tronçais, en échange de deux euros. Elle reprend la maxime du label Forêt d'Exception® de Tronçais « Tronçais, chênaie de prestige ». La forêt y est notamment représentée par le remarquable chêne Stebbing II. Elle est d'ores et déjà recherchée dans le monde des collectionneurs. En 2019, 6500 exemplaires ont été estampillés.



**MONNAIE.** Le label a été valorisé par l'office du tourisme sous la forme de l'édition d'une pièce de « Monnaie de Paris ». (photographie : journal La Montagne)

**Le label permet de cultiver l'image de Tronçais, grande forêt domaniale, forêt au patrimoine exceptionnel officiellement reconnu. Cette valorisation porte au niveau local, régional ou national.**

En 2018, L'office du tourisme a également organisé une randonnée « prestige » dans la suite immédiate de la cérémonie de remise du label. Elle a suscité un grand intérêt manifesté par le public, avec 60 participants présents (50 personnes refusées faute de place). Cette réussite a conduit l'office du tourisme à développer un produit touristique à partir de 2019 : visite guidée nommée « Tronçais, chênaie prestige ». Il s'agit de visites guidées individuelles qui ont lieu tous les mercredis matin du 1er juillet au 15 août, au départ de Thiolais. Elles ont déjà accueilli plus de 400 personnes en 2019.



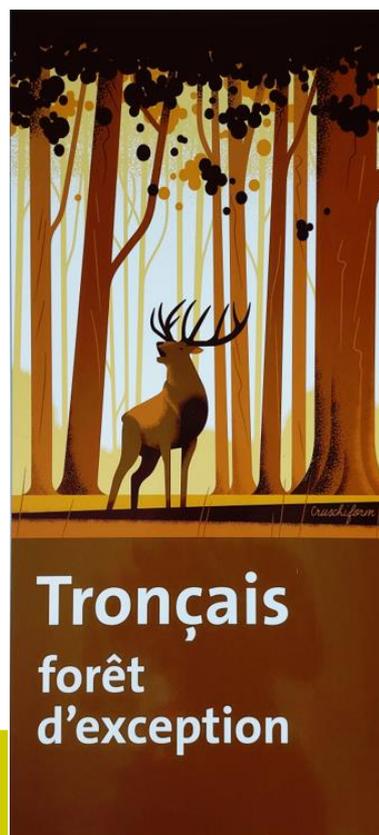
**RANDO PRESTIGE.** Succès important pour les sorties organisées à partir de 2018 par l'office du tourisme mettant en avant Tronçais, forêt d'exception.

En 2020, l'ONF, la communauté de communes et l'Office du Tourisme ont été sollicités par l'opérateur APRR (gestionnaire de l'autoroute A71) pour remplacer le panneau présentant Tronçais au niveau de l'autoroute (grand panneau à fond marron). Les échanges ont permis de faire évoluer le projet initial pour tendre vers un panneau mettant en avant « Tronçais Forêt d'Exception », la chênaie et le cerf. Le travail a été concrétisé en 2021.



**Chrystelle Blanchard**, Office de tourisme de la Vallée du cœur de France

« Depuis l'obtention du label, nous avons augmenté nos accueils presse d'environ 20%. »



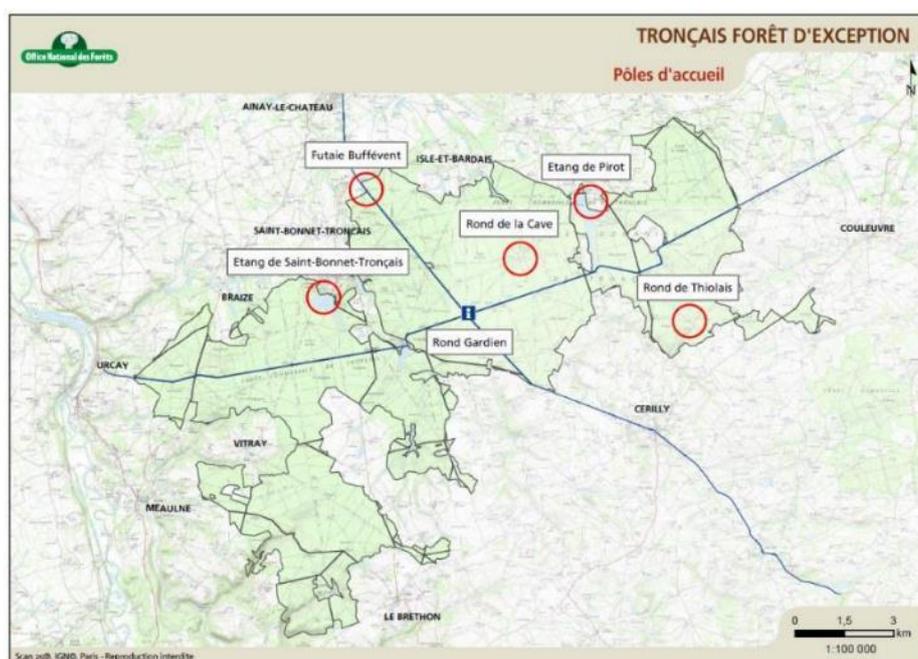
**SIGNALÉTIQUE.** Le panneau valorisant Tronçais sur l'autoroute A71 a été remplacé en 2021 et mentionne désormais Forêt d'Exception.

## 5.2. Une démarche territoriale pertinente et adaptée

Forêt d'Exception® est une démarche de territoire importante. En effet, l'Allier ne comporte pas de Parc Naturel Régional, ni de Parc National. Le département est équilibré autour de trois villes moyennes (Moulins, Montluçon, Vichy). Le territoire ne comporte pas non plus de charte forestière de territoire.

La démarche Forêt d'Exception® constitue donc une plate-forme d'échange, d'informations, de construction de projets, qui apporte une véritable plus-value sur le territoire.

A titre d'exemple, une réussite constitue le travail de valorisation des pôles majeurs d'accueil du public. En se concentrant sur cinq sites, on évite de disperser les moyens, ce qui aurait pu être le cas dans une logique d'attractivité à échelle communale par exemple.



**OBJECTIF COMMUN.** Le travail autour de cinq pôles majeurs d'accueil du public est une traduction concrète de démarche territoriale qui porte ses fruits à l'échelle intercommunale

Sur la période 2022-2026, un travail au-delà de la forêt domaniale sera tenté au niveau du bocage et sur le thème de la qualité des eaux (bassin versant de l'étang de Pirot). En 2019, l'ONF avait participé à une réunion sur la qualité des eaux de l'étang de Goule qui présente plusieurs similarités avec l'étang de Pirot. L'ONF a sollicité l'aide de la Direction Départementale des Territoires pour envisager des mesures appropriées pour améliorer la qualité des eaux de Pirot sur le bassin de la Marmande. Un état des lieux a été réalisé par la DDT en 2021 (avec l'appui d'un stagiaire Master durant 3 mois). Il pourrait être suivi d'actions territoriales dans les prochaines années. Le périmètre de travail sera différent de celui de la forêt (ex. : cellule d'animation SAGE Cher Amont) mais il est intéressant de constater l'impulsion possible via Forêt d'Exception®.

Dans les années à venir, Tronçais Forêt d'Exception® pourra également servir de référence pour d'autres grandes forêts domaniales de l'Allier, du Cher ou de l'Indre. Par exemple, la forêt domaniale des Prieurés gagnera à développer une démarche de comité de massif notamment en lien avec le label FSC obtenu en 2020. De même, la forêt de Vierzon, périphérique de la ville du même nom, gagnera à mettre autour de la table les principaux acteurs concernés par la forêt. Globalement, le travail sur Tronçais a permis de développer une capacité d'animer des démarches qui peut être partiellement dupliquée au niveau de l'agence Berry Bourbonnais de l'ONF pour d'autres forêts. Cela répond également à une volonté globale de l'ONF en matière de dialogue forêt-société qu'il convient de développer dans les prochaines années.

### **5.3. Forêt d'Exception®, une aide dans la gestion de dépérissements**

Les incertitudes liées à l'évolution sanitaire de la forêt présentent des enjeux forts pour le forestier, pour la filière forêt-bois et pour le territoire. La démarche Forêt d'Exception® constitue un atout dans ce contexte. En effet, avoir instaurer des habitudes d'échanges et de dialogue est une première force pour faciliter l'intégration de certains changements. L'évolution sanitaire de la forêt peut amener à faire évoluer la gestion forestière. Par exemple, limiter le risque peut conduire à rechercher une plus grande diversité des essences incluant le recours à la plantation dans certains cas. L'approche technique de la forêt se mêle alors à l'approche culturelle qu'on peut avoir : en quelle mesure la forêt façonnée de demain sera-t-elle différente ?

Au niveau national, l'ONF engage actuellement une démarche de reconnaissance de la gestion des chênes de qualité au titre du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO (sylviculture du chêne dans le bassin ligérien). Tronçais fait partie du périmètre sur le sujet. En temps voulu, Tronçais aura évidemment toute sa place pour illustrer ce patrimoine et ainsi contribuer à ce projet. Cette implication peut se traduire par la tradition forestière, mais aussi par l'innovation : les changements climatiques doivent nous amener à évoluer, à nous adapter, à innover. Le savoir-faire forestier doit être reconnu, mais il ne doit pas être figer dans le temps. A l'image des forêts, ce savoir-faire est vivant, se transmet de générations en générations, et doit s'adapter aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, celui des changements climatiques en cours et à venir.

Dans ce contexte, la communication au sein du territoire revêt un enjeu important. Les « coulisses des métiers » permettent à chacun de découvrir l'envers du décor de métiers sur le territoire. Organisé par l'office du tourisme, cet évènement annuel connaît un grand succès. L'ONF s'y est intégré et a rencontré un vif succès pour la découverte d'un martelage pour le grand public. En 2021, un nouveau thème a été ajouté et est particulièrement apprécié des participants : le cubage.

C'est un formidable outil de communication pour toutes les structures qui y participent. Il permet d'apporter au grand public des informations diversifiées, de répondre en direct et de mettre du concret dans les argumentaires. L'ONF a pu constater toute l'importance de cette communication et le positif qu'il en ressortait pour la forêt et le territoire. Il est important de conserver ces animations in-situ, d'autant plus que le dépérissement suscite de plus en plus de questions.



**TERRAIN.** Grâce à l'office du tourisme, les « coulisses des métiers » permettent au grand public de connaître l'envers du décor Ici, une opération de martelage en forêt. (photo : journal La Montagne)



**TERRAIN.** Les « coulisses des métiers » : opération du cubage (photo : journal La Montagne)

# LA FORET DE TRONCAIS : SYNTHESE

## FORCES

Une longue histoire et un patrimoine important

Forêt réellement au cœur du territoire

Gouvernance : un bon fonctionnement

Un label qui présente une réelle importance pour le territoire

## FAIBLESSES

Mobilisation importante qui est nécessaire pour obtenir des financements, dans un territoire rural éloigné des grandes métropoles.

## OPPORTUNITES

Tronçais, une forêt largement connue et reconnue.

Une aura attractive pour les projets de mécénat

## MENACES

Changements climatiques : l'adaptation de la gestion forestière suite aux sécheresses cumulées de 2018 à 2020

Risque d'un déséquilibre forêt-gibier (abrutissements importants constatés en 2021)

Ce bilan permet d'asseoir les nouvelles ambitions pour la période 2022-2026.

## **6. Agir en 2022-2026 en s'appuyant sur l'expérience acquise**

## 6.1. Agir dans la continuité

Le bilan 2017-2021 est l'occasion d'une prise de recul par rapport aux orientations, d'analyser les réussites et les obstacles rencontrés pour réaliser certaines actions.

Pour la période 2022-2026, le périmètre du territoire est inchangé, même si certaines actions peuvent dépasser la Forêt d'Exception comme le sujet de la qualité des eaux ou celui du bocage environnant la forêt. De même, la composition du COPIL n'est pas modifiée.

Le contrat de projet 2022-2026 a été construit courant 2021, suite à de multiples échanges et réunions de travail. Il a été signé le 11 février 2022.

Ce nouveau contrat de projet maintient les trois orientations stratégiques qui correspondent toujours aux axes de travail recherché :

- **Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire.** La valorisation du patrimoine sylvicole, naturel, culturel de Tronçais et de son territoire envers le public local ou touristique reste un axe fort.

---

- **Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique.** Agir sur les éléments déterminants du patrimoine de Tronçais reste une orientation importante.

---

- **Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception.** Au regard des changements climatiques particulièrement prégnants, expérimenter et créer de nouvelles références de travail font partie du cœur des Forêts d'Exception®, et Tronçais a une place importante sur ce sujet au regard de l'historique de gestion.

De même, la gouvernance de la démarche est maintenue car elle fonctionne globalement très bien.



**CONTRAT DE PROJET 2022-2026.** Le contrat de projet 2022-2026 a été signé à Cérilly le 11 février 2022

Les orientations du contrat de projet 2022-2026 sont les mêmes que celles du contrat 2017-2021, dans une logique de continuité. L'idée est de poursuivre la mise en œuvre de certaines actions, tout en ajoutant quelques nouveaux défis. Par exemple, poursuivre l'aménagement des pôles d'accueil majeurs constitue une action continue entre les deux contrats de projet.



**CONTINUITÉ D'ACTION.** Poursuivre l'aménagement des pôles majeurs d'accueil du public constitue une continuité de 2017 à 2024. Exemple : Rond de Thiolais avec un circuit potentiel de découverte sur le thème « Forestiers d'hier et d'aujourd'hui ». (photo drone ONF août 2018 – L Pioline)

Poursuivre les circuits d'itinérances en développant les linéaires à vélo se place en continuité par rapport à 2017-2021 où le développement de circuits pédestres a pu être mené. En 2020, l'OTI a obtenu le label « accueil vélo ». Cette marque d'envergure nationale garantit un accueil, des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo le long des itinéraires cyclables en France.

En 2021, en partenariat avec l'ONF, l'OTI a l'objectif de concrétiser un parcours cycliste reliant les cinq arbres remarquables valorisés dans le cadre du mécénat Martell. Il s'agira d'un parcours familial permettant de valoriser les cinq chênes. Par ailleurs, l'OTI indique que la quasi-totalité des parcours pédestres (25 fiches) peuvent être réalisés en vélo VTT. Lancé en mai 2022, l'ONF, l'Office de Tourisme, la Communauté de Communes et le CAUE 03 ont développé un nouveau parcours Pépit : "Futaie ce forestier! ». Il s'agit d'un parcours à vélos autour des métiers du forestier.

Enfin, nous allons travailler à connecter Tronçais à l'important projet de voie verte le long du Canal de Berry à vélo.



**CONTINUITÉ D'ACTION.** Parcours à vélo « Pépit ».

Comme sur la période 2017-2021, le nouveau contrat de projet fixe des orientations et des actions au contenu général, amenant ensuite à une définition des projets plus précise via des réunions dédiées. Il en est de même pour les financements : de nombreuses actions seront financées via la charte partenariale entre ONF et communauté de communes, et d'autres actions feront l'objet de recherches après précisions sur leur contenu.

Le travail dans la continuité s'est aussi traduit par la signature d'une nouvelle charte partenariale entre l'ONF et la communauté de communes, signée le 16/05/2022. Cette nouvelle charte, c'est la continuité de l'action dans le temps, avec plusieurs ambitions :

- Ambition d'améliorer les aménagements d'accueil du public sur Rond de la Cave et Rond de Thiolais, complétant ainsi les équipements structurants réalisés durant ces dernières années.
- Ambition de valoriser au mieux l'ensemble des aménagements mis en œuvre, de faire connaître les richesses du territoire et les modalités de découverte possibles.
- Ambition de transmettre notre patrimoine via des opérations d'entretien ou de rénovation.

## **6.2. Inciter largement et activement à découvrir la forêt et sa gestion**

### ***Education à l'environnement et au développement durable***

L'idée est de s'ouvrir sur les questions d'éducation à l'environnement, en relation avec le thème de « Tronçais, école de sylviculture ». Cela faisait partie des préconisations des rapporteurs du CNO en 2017.

Nous disposons de points d'appui pour cela. Les activités de l'association CAP Tronçais sont grandissantes et accueillent de plus en plus de personnes (scolaires, particuliers, associations). Ce sont les sorties sur les amphibiens, les champignons, et le brame qui attirent le plus de monde. Tronçais accueille également des écoles forestières. La manifestation Oxygène, organisée par la communauté de communes et l'USEP, avec le soutien du Département, et en collaboration avec l'ONF, accueille chaque année plus de 150 collégiens, et environ 750 élèves de maternelles et primaires. Au cours de ces journées, éducation à l'environnement et activités sportives sont mêlées afin de faire découvrir aux enfants la forêt de Tronçais.

Le 14 octobre 2020, l'ONF a autorisé l'organisation d'un cross dans la forêt pour les collégiens de Cérilly. 94 élèves y ont participé. En 2022 et 2023, l'ONF envisage de poursuivre le dialogue avec le collège pour développer davantage d'animations.

Début 2022, l'ONF a engagé deux VSC (volontaire service civique) pour aller dans les écoles et expliquer les fondamentaux de la gestion forestière auprès des enfants du territoire.

### ***Faire découvrir la forêt par le prisme artistique***

Nous avons un projet avec l'artiste Hélène Le Roux (« d'arbres en arts : récit pictural d'une enfance dans les bois »). Le groupe de travail est piloté par Mémoire de Cérilly et ses environs, avec l'implication de différents partenaires. L'objectif est de tendre vers l'exposition des peintures sur quelques sites emblématiques de la forêt, en 2023-2024. Hélène Le Roux a une histoire singulière avec Tronçais puisque son père a géré une partie de la forêt pendant de nombreuses années.



**DECOUVRIR TRONCAIS DIFFEREMMENT.** Projet d'un récit pictural de Tronçais avec l'artiste peintre Hélène Le Roux

Faire découvrir Tronçais peut passer par d'autres modalités nouvelles : exposition en forêt de photographies, petits événements en forêt, cinéma en forêt, etc.

### 6.3. Cultiver l'histoire de Tronçais...

La forêt et les arbres ont une longue histoire. Le forestier travaille dans le temps long, sur un cycle d'environ 200 ans pour le chêne sessile. Mais au-delà des peuplements forestiers, c'est bien l'histoire au sens large qui constitue l'un des atouts de Tronçais et de certains membres du comité de pilotage. Cultiver cette histoire, c'est savoir acquérir des connaissances, savoir les retranscrire pour les transmettre. C'est également savoir entretenir un patrimoine qui est le témoin de cette histoire. L'entretien et la rénovation du patrimoine sont des enjeux importants au sein des territoires ruraux.

A ce titre, plusieurs actions notables peuvent être citées sur la période 2022-2026 :

- L'entretien des ouvrages hydrauliques est indispensable au maintien des étangs. Au sens large, les étangs font l'objet d'une fiche action dédiée : maintenir le patrimoine, mais aussi restaurer la qualité des eaux de l'étang de Pirot sont des objectifs affichés. Les étangs existent grâce à des équipements artificiels créés au XVIIIe ou XIXe siècle, qui nécessitent des entretiens et des investissements.
- Vestiges archéologiques. La phase de terrain de la campagne de prospection archéologique, par l'archéologue Laure Laüt, s'est terminée fin 2019. Elle a permis de confirmer ou non les indices de présence humaine ancienne relevés par le Lidar. En 2020-2021, une analyse a été menée conjointement entre Laure Laüt et l'ONF pour préciser les sites à enjeu de préservation, afin que ces éléments soient pris en compte dans les exploitations forestières des années à venir. Il conviendra de décliner concrètement cet objectif de préservation. De plus, une réflexion est également menée pour envisager la valorisation de certains sites, afin de mieux faire connaître ce patrimoine et l'histoire correspondante envers le grand public.
- En 2021-2022, un projet d'itinérance mémorielle à l'échelle du département, porté par le CD03, est en gestation. En effet, le Conseil départemental de l'Allier (CD03) porterait un projet global sur l'itinérance mémorielle dans l'Allier. Ce projet comporterait 15 portes d'entrée constituant un maillage sur le département, dont Tronçais. L'idée générale est d'illustrer des êtres humains qui se sont dépassés. Une proposition détaillée de contenu pour Tronçais a été travaillée par l'association Mémoire de Cérilly et ses environs. Il fera l'objet d'échanges en groupe de travail pour préciser le contenu.
- En forêt, le petit patrimoine est diversifié et fait l'attrait de la forêt pour de nombreuses personnes : il constitue autant de points de repère dans le milieu naturel. Fontaines maçonnées et maisons forestières en sont des exemples. Comme la maison forestière du Loup, la maison forestière du Rond du Chevreuil ou celle de Thiolais font l'objet d'une réflexion pour une même rénovation dans les années à venir. Un projet de restauration de cinq fontaines maçonnées est fait l'objet d'un projet de partenariat entre ONF, Fondation du patrimoine, conseil départemental et conseil régional. Ce projet des fontaines maçonnées illustre l'importance grandissante de travailler ensemble pour concrétiser les choses.
- Livrets forestiers. Les registres d'ordre, ou livrets forestiers, sont une source inédite sur l'histoire locale. L'association Mémoire de Cérilly et ses environs a donc proposé un partenariat avec l'ONF pour numériser les livrets forestiers présentant un contenu intéressant.



**ETANGS ET OUVRAGES.** Exemple de l'étang de Tronçais (2020)

## **6.4. ... et se projeter, savoir s'adapter et évoluer : quelle forêt de Tronçais demain ?**

L'état sanitaire de la forêt préoccupe après les stress hydriques hors-normes de 2018 à 2020, et avec les perspectives 2050 en matière d'évolution climatique.

La forte sécheresse de 2019 avait conduit à des mesures exceptionnelles en matière de prévention par rapport au risque incendie : tournées estivales ; fermeture de routes forestières. La fréquence de ce type d'évènement augmentera dans le futur.

La crise sanitaire rencontrée depuis 2020 ouvre le défi de l'adaptation de Tronçais aux changements climatiques.

Ces évolutions et leurs conséquences sont autant de sujets de travail car elles impactent directement le quotidien du forestier, le territoire de vie.

Entre 2022 et 2026, l'aménagement actuel de la forêt domaniale de Tronçais arrivera à son terme et devra être renouvelé. Le nouveau document de gestion devra pleinement intégrer ces évolutions et probablement engager des orientations nouvelles (quelle période de planification étant donné les incertitudes ? Quelle diversification en essences par plantation ? Quelles actions pour prévenir le risque incendie ? etc.).

En outre, ce sujet peut évidemment faire l'objet de liens nouveaux de travail entre les Forêts d'Exception. Par exemple, la forêt de Verdun a été fortement impactée par les dépérissements de résineux. La forêt de Bercé s'interroge en constatant les difficultés rencontrées depuis 2020 sur Tronçais. Le hêtre est une essence très sensible mais constitue pourtant la majorité des peuplements autour de Rouen.

De nombreuses forêts françaises sont fortement touchées par des dépérissements depuis 2015. Echanger sur les modalités d'action face à ces bouleversements peut constituer un axe fort de mutualisation et de partage d'actions.

Ces fortes évolutions peuvent nous sidérer. Elles peuvent et doivent aussi nous amener à l'action. Le forestier du XIXe siècle avait pour objectif de reconstituer une forêt exsangue, surexploitée après le développement de l'industrie (Forges, Verrerie) et avant le développement des énergies fossiles. Le forestier du XXe siècle avait pour objectif de faire grandir la forêt, de l'améliorer sur le plan sylvicole et de récolter les fruits de la nature (prélèvement de l'accroissement forestier), tout en ayant à l'esprit le risque de tempête. Au XXIe siècle, le risque tempête va augmenter, et d'autres risques vont s'ajouter : risque sanitaire (dépérissement) et risque incendie. Le défi du forestier portera probablement sur une gestion nouvelle, orientée vers l'adaptation des forêts aux changements climatiques tout en valorisant la grande richesse du patrimoine forestier en place. Les réflexions sont déjà nombreuses, et les actions ont débuté. Le gestionnaire ONF a commencé à adapter sa gestion. De 2020 à 2022, d'une part, des campagnes annuelles de produits accidentels dépérissants de grande ampleur ont été mises en place sur la saison estivale. Elles s'accompagnent de report d'éclaircies dans les peuplements de gros bois. D'autre part, les peuplements très dégradés ont fait l'objet de décisions de mises en régénération par anticipation. Les années 2022-2026 se placeront dans la continuité d'une veille sanitaire. L'implication du DSF (département santé des forêts) est ici essentielle.

Pour cela, l'ONF pourra s'appuyer sur des outils ou des démarches nouvelles : drone, îlot d'avenir, etc.



**DEPERISSEMENT.** Le dépérissement constitue un sujet central depuis 2020 sur Tronçais.

Associer le territoire à ces problématiques et aux réponses apportées apparaît incontournable. Associer des spécialistes à ces questions est également essentiel. Les partenariats en place sont à renforcer et à développer. En 2021, l'INRAE a engagé un programme de recherche sur l'ADN du chêne, avec des prélèvements réalisés en forêt de Tronçais.

Existe-il un facteur génétique qui expliquerait que certains chênes soient plus sensibles que d'autres à la sécheresse ? Partant d'une hypothèse « est-ce la présence de composant de chêne pédonculé dans l'ADN de certains chênes sessiles qui accélérerait les phénomènes de dépérissement dû à la sécheresse », l'INRAE se sert de Tronçais comme support d'étude.

Les observations sur le dépérissement des chênes consécutif à la sécheresse de 1976 faites par l'INRA Nancy avaient mis en évidence la sensibilité plus grande, et à l'époque presque exclusive, du chêne pédonculé aux effets de la sécheresse.

**FORÊT DE TRONÇAIS** ■ L'Inrae s'intéresse à la corrélation entre l'hybridation des chênes et leur état sanitaire

## Recherche dans l'ADN des chênes



**Un peu de contexte**  
 L'INRAE a financé un programme de recherche sur l'ADN des chênes de la forêt de Tronçais, en partenariat avec l'INRAE Nancy et l'INRAE Montpellier. Le projet est dirigé par le Dr Raphaël Buisson, directeur de la recherche en génétique et évolution à l'INRAE Montpellier.

**Le projet**  
 L'objectif est de comprendre comment la présence de matériel génétique de chêne pédonculé dans l'ADN de certains chênes sessiles influence leur sensibilité à la sécheresse. Les chercheurs ont collecté des échantillons d'ADN de chênes dans la forêt de Tronçais, en France, et ont analysé leur composition génétique.

**Les résultats**  
 Les résultats ont montré que les chênes pédonculés sont plus sensibles à la sécheresse que les chênes sessiles. Cette sensibilité est liée à la présence de matériel génétique de chêne pédonculé dans l'ADN des chênes sessiles.

**Les implications**  
 Ces résultats ont des implications importantes pour la gestion des forêts. Ils montrent que la présence de matériel génétique de chêne pédonculé dans l'ADN des chênes sessiles peut augmenter leur sensibilité à la sécheresse. Les gestionnaires de forêts doivent donc être attentifs à la composition génétique des forêts qu'ils gèrent.

**Le financement**  
 Le projet est financé par l'INRAE, le Département de la Mayenne et le Département de l'Orne.

**Le contact**  
 Raphaël Buisson, directeur de la recherche en génétique et évolution à l'INRAE Montpellier, est le contact principal pour plus d'informations sur ce projet.

**RECHERCHE.** Comprendre les facteurs qui régissent l'adaptation d'un arbre aux changements climatiques (La Montagne, juin 2021)

# Conclusion



## ***Forêt d'Exception® est une démarche continue.***

*Sur Tronçais, elle aura mis plusieurs années à se structurer : mettre les acteurs du territoire autour de la table ; partager les points de vue ; convenir de priorités d'action ; construire les projets. Depuis 2016, l'animation et les liens se sont fluidifiés. Au-delà des structures, il importe de maintenir ce bon fonctionnement au moment où des personnes physiques sont remplacés (élus ; salariés ; bénévoles). Il convient également de maintenir la dynamique nécessaire pour construire les projets et les financer.*

*Le présent dossier a mis en avant l'important travail mené de 2017 à 2021, permettant de concrétiser la majorité des actions définies au contrat de projet. La dynamique se poursuit et l'objectif de mettre en œuvre les actions 2022-2026 est un cap partagé. Plusieurs actions s'inscrivent dans la continuité du travail engagé, tout en gardant à l'esprit la volonté d'innover et d'expérimenter, conformément à l'image du label Forêt d'Exception®.*

*Que Tronçais soit à nouveau reconnue comme Forêt d'Exception® via le renouvellement de son label.*

# Annexes



## Annexe : démarche nationale « Forêt d'Exception® »

Des territoires qui agissent et innovent



### Le label Forêt d'Exception® une démarche nationale

L'Office national des forêts s'est engagé à affirmer une politique de développement durable dans les forêts domaniales, en créant un réseau de sites démonstratifs en forêt domaniale.

La qualité de chaque projet est reconnue par l'attribution du label Forêt d'Exception®.

Le label Forêt d'Exception® distingue la qualité de la gestion de ces forêts reconnues pour leur patrimoine unique en termes d'histoire, de paysages, de biodiversité ou de bois de grande valeur.

Le partage de l'espace forestier et l'équilibre entre ses différentes fonctions –économique, sociale et environnementale– ont conduit l'Office national des forêts à mettre en place une démarche exemplaire de concertation avec tous les partenaires du territoire associés à une forêt domaniale.

Le label Forêt d'Exception® consacre à la fois la qualité du site forestier, l'exemplarité de sa gestion et des partenariats engagés. Il offre une formidable opportunité de construire un projet de territoire rassemblant tous les acteurs locaux pour la valorisation d'une forêt domaniale emblématique.



*Les maîtres mots de la démarche sont simples. Ils ont pour noms : innovation, collaboration, projection dans le futur, capitalisation des expériences et richesses des échanges.*

Paul Arnould, président du Comité national d'orientation du label Forêt d'Exception®





## 17 territoires engagés dans la démarche Forêt d'Exception®

Sur les dix-sept forêts engagées dans la démarche, quatorze sont labellisées :

Fontainebleau, Verdun, Grande Chartreuse, Rouen, Val Suzon, Montagne de Reims, Bercé, Tronçais, Bassin d'Arcachon, Sainte-Baume, ~~Boscodon~~, Aigoual, Volcans de Martinique et Haguenau.



### Un label national associant les différents acteurs

Un comité national accompagne la démarche, avec un rôle consultatif. Composé de représentants des ministères de tutelle, d'experts interdisciplinaires et de représentants de l'ONF, il étudie les demandes et projets formulés par les comités de pilotage locaux.

Un comité de pilotage est mis en place pour chaque forêt engagée dans la démarche Forêt d'Exception®, pour élaborer et conduire le projet local. Il réunit, aux côtés de l'ONF, les représentants des pouvoirs publics locaux et des associations locales.

L'ONF et ses partenaires souhaitent réaliser une mise en valeur conjointe des sites forestiers et du territoire environnant. Ils établissent ensemble un programme d'actions au bénéfice de la forêt et de ses patrimoines, de la dynamique économique locale et des usagers de la forêt.

Les actions menées illustrent la diversité des idées qui émergent et se concrétisent dans les territoires. Le partage des expériences au sein du réseau national permet leur transfert vers d'autres forêts en France métropolitaine et Outre-mer.

### Forêt d'Exception® un réseau de territoires qui agissent et innovent

Forêt d'Exception® est une marque déposée par l'ONF en 2011. Ce label est attribué pour une durée de cinq ans et reconduit au vu de la mise en place des partenariats et des réalisations.

Le processus de labellisation se déroule par étapes : création du comité de pilotage, signature du protocole d'accord, élaboration d'un contrat de projet, présentation de la candidature de la forêt au comité national et enfin attribution du label.

## Annexe : détail des investissements constatés

Le tableau synthétique suivant présente les ordres de grandeur des coûts constatés, en investissements, des projets réalisés en référence à chaque fiche action du contrat de projet 2017-2021 :

Fiche action		Coût constaté, en investissements
1	Sentier en Futaie Colbert II	Total de 250 k€, dont 125 k€ Communauté de Communes, 100k€ ONF et 25k€ office du tourisme
2	Travaux d'aménagement de certains sites d'accueil du public	283 k€ pour le tour de l'étang de Pirot, dont 245 k€ Communauté de Communes et 38k€ ONF 40k€ sur rond Cave et rond Thiolais (parking et route forestière) (ONF)
4	Gestion des itinéraires balisés en forêt	220 k€ pour les sentiers pédestres (Communauté de Communes) 30 k€ pour la signalétique routière (Communauté de Communes) 36 k€ pour les panneaux sur autoroute A71 (50%Communauté de Communes ; 50% CD03).
5	Communication sur « la vie de la forêt de Tronçais »	12 k€ pour les panneaux ptit pourquoi (ONF)
7	Animation de la démarche « Forêt d'Exception® »	Estimation 50 k€/an par l'ONF correspondant à la valorisation du temps passé pour animer la démarche.
8	Etude et mise en œuvre du plan de paysage	20 k€ pour concrétiser les grands totems d'entrée visibles sur les routes départementales (ONF)
9	Connaissance et préservation du patrimoine historique et archéologique	10 k€ guérite maître des eaux et toiture Maison Forestière Thiolais
10	Gérer et protéger les arbres remarquables	15 k€ pour le plan de gestion des arbres remarquables (ONF) 80 k€ pour les aménagements autour de cinq arbres remarquables.
11	Plan de gestion des réserves biologiques	33 k€ pour la RB Colbert, dont 20 k€ pour plan de gestion et 13 k€ pour travaux (fossés, signalétique, sécurisation)

Fiche action		Coût constaté, en investissements
12	Protection des espèces patrimoniales	60 k€/an pour étude chiroptères (ONF) 15 k€ pour la Maison Forestière du Loup
13	Connaissance et gestion des milieux particuliers	5k€ aménagement mares
16	De nouvelles données forestières grâce au LiDAR	17k€ pour vol LIDAR (SAFT) + 10 k€ pour exploiter les données forestières (ONF) + temps Laure Laüt pour valoriser les données archéologiques.
17	Suivi de l'état sanitaire, gestion adaptée au dépérissement de la forêt	Non estimé. Plusieurs dizaines de k€ par an.
18	Suivi des grands animaux et de leur impact sur le milieu	15k€ installation de l'observatoire

# Lexique

CAP Tronçais	Centre d'activités du patro de Tronçais
CBN	Conservatoire botanique national
CEN	Conservatoire des espaces naturels
CNO	Comité national d'orientation
COFIL	Comité de pilotage
CRAIG	Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique
CSA	Chauve-souris Auvergne
DSF	Département de la santé des forêts
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
FC	Forêt communale
FD	Forêt domaniale
FFRP	Fédération française de randonnée pédestre
FFCT	Fédération française de cyclotourisme
INRAe	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
LiDAR	light detection and ranging
LPO	Ligue pour la protection des oiseaux
ONF	Office national des forêts
PMR	Personnes à mobilité réduite
PNA	Plan national d'action
PR	Petite randonnée
RENECOFOR	Réseau national de suivi à long terme des Ecosystèmes Forestiers
SAFT	Société des amis de la forêt de Tronçais
VSC	Volontaire au Service Civique
VTT	Vélo-tout-terrain

Agence territoriale Berry-Bourbonnais  
6, place de la Pyrotechnie – CS 90141  
18021 Bourges

